

AMNESTY

LE MAGAZINE DES DROITS HUMAINS

N° 103
Décembre 2020

L'ENGAGEMENT, MOTEUR DE CHANGEMENT



FIGHT
FOR
YOUR
RIGHTS



PAUVRETÉ
Porte-monnaie sous contrôle

JULIAN ASSANGE
Un simulacre de justice

AMNESTY
INTERNATIONAL



L'Assemblée générale aura lieu de manière virtuelle le soir du 10 mai 2021.
Les inscriptions seront ouvertes dès début février jusqu'à la fin mars 2021.
Plus d'informations sur notre site : www.amnesty.ch/ag

Comme la situation en 2021 reste encore incertaine, le Comité exécutif a décidé de tenir l'AG 2021 à nouveau virtuellement. Contribuez dès aujourd'hui à façonner l'avenir d'Amnesty! Renouvelez votre cotisation de membre d'ici au 10 janvier 2021, et participez à la prise de décisions à l'AG 2021.

L'année prochaine, nous fêterons ensemble les 60 ans d'Amnesty International – 60 ans de travail sans relâche pour les droits humains. Nous espérons que nous pourrons organiser une grande fête estivale pour célébrer cet anniversaire!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONFÉRENCE ANNUELLE 2021 :

UNE AG VIRTUELLE ET UNE GRANDE CÉLÉBRATION



Scanner le code QR avec l'app TWINT.

Saisir le montant et confirmer le don.



Soutenez Amnesty dans la durée : optez pour le don régulier sur notre site.

EN CETTE FIN D'ANNÉE, PLUS QUE JAMAIS, PROTÉGEONS LES DROITS HUMAINS.

AMNESTY
INTERNATIONAL

WWW.AMNESTY.CH

Photo de couverture
© Shutterstock / Paul Craft

— OUVERTURES

- 4 **Éditorial**
- 5 **Good News**
- 6 **En image**
- 7 **En bref**

— POINT FORT

L'engagement, moteur de changement



© Getty Images / Fabrice Coffrini

Si la participation politique traditionnelle liée à la démocratie représentative est en déclin, des formes variées d'engagement et de militantisme ont le vent en poupe. Tour d'horizon.

- 12 **Engagé-e pour la justice**
#MeToo, grèves du climat ou militance Black Lives Matter, ces mouvements supranationaux militent pour une société plus juste.
- 14 **Pas de confinement pour la solidarité**
La pandémie a aggravé la situation des personnes touchées par la précarité en Suisse. La solidarité, elle, a explosé.
- 16 **Une attente inhumaine**
Cela fait bientôt 30 ans que N. I. Sequoyah a été condamné à mort aux États-Unis. Le Cherokee attend toujours son procès en appel.
- 18 **Détecter des crimes sur écran**
Amnesty International dispose d'un Laboratoire de preuves de violations des droits humains recueillies par des citoyen-ne-s.
- 20 **Des médias reflets de la diversité**
Le point de vue des migrant-e-s est encore trop peu pris en compte dans les médias allemands. Des journalistes s'engagent pour que les choses changent.

Impressum : AMNESTY, le magazine des droits humains paraît tous les trois mois. N°103, décembre 2020. AMNESTY est le magazine de la Section suisse d'Amnesty International. En tant que journal généraliste des droits humains, AMNESTY est amené à traiter de sujets qui ne reflètent pas toujours strictement les positions de l'organisation. Amnesty International a adopté un langage épique: plus d'informations sur www.amnesty.ch/epicene **Éditeur :** Amnesty International, Section suisse, 3001 Berne, tél. 031 307 22 22, fax: 031 307 22 33, e-mail: info@amnesty.ch
Rédaction: AMNESTY, Rue de Varembe 1, 1202 Genève, tél. 021 310 39 40, fax 021 310 39 48, e-mail: info@amnesty.ch **Administration:** Amnesty International, Case postale, 3001 Berne. Veuillez svp indiquer le n° d'identification qui se trouve sur l'étiquette lors de paiements ou de changements d'adresse. Merci! **Rédactrice en chef:** Nadia Boehlen **Journaliste:** Émilie Mathys
Rédaction: Manuela Reimann Graf, Sarah Batschelet, Xenia Rivkin, Carole Scheidegger, Klaus Ungerer, Antoine Hasday, Virginie Roels **Corrections:** Barbara Pagés, Marga Voelkle
Ont également participé à ce numéro: Sabine Eddé, Paola Hürlimann, Aurélie Kohler, Charlotte Fama, Joëlle Luisier **Diffusion:** membres (dès cotisation de 30 francs par an) **Le magazine AMNESTY est disponible en ligne:** issuu.com/magazineamnestysuisse **Conception graphique:** www.muelleruetolf.ch **Mise en page:** Atoll «îlots graphiques» Catherine Gavin **Impression:** Stämpfli, Berne **Tirage:** 35200 exemplaires.

www.amnesty.ch

facebook.com/amnesty.suisse

twitter.com/amnesty_suisse

International: www.amnesty.org

www.instagram.com/amnesty_suisse

— ÉCLAIRAGES

- 22 **Pauvreté**
Porte-monnaie sous contrôle
- 24  **Julian Assange**
Un simulacre de justice

© Shutterstock / A. Michailidis

Retour sur le procès historique du fondateur de Wikileaks, dont les conditions de détention et l'état de santé sont incompatibles avec la tenue d'un procès équitable.

- 26 **Philippines**
Forêt décimée, défenseur-e-s assassiné-e-s
- 29 **PortrAlt**
Jocelyne Michel, quand la parole est d'or
- 30 **Interview culturelle**
Un engagement sans retour

— ÉCHOS

- 31 **BD**
Par Louiza
- 32 **Couvertures**
Au cœur du cauchemar
Du privé au public
Oser dire non
- 33 **Couvertures**
Dans les coulisses d'Amnesty
Les luttes sociales à la sauce helvétique
- 34 **Espace fiction**
Sur le pont de pierre

— A G I R

- 37 **Marathon des lettres 2020:**
Protégeons les militant-e-s,
aujourd'hui plus que jamais!

© Samuel Fromhold



Les formes traditionnelles de participation politique liées à la démocratie représentative sont en déclin depuis plusieurs décennies. En effet, toujours plus de citoyen-ne-s souhaitent s'investir de manière personnelle. Leur engagement couvre

un large spectre de causes et d'objectifs. Que ce soit dans le cadre de mobilisations en faveur du climat, de la participation à des causes locales, comme l'aide aux personnes les plus précarisées pendant la crise du coronavirus, ou encore de la militance en faveur de prisonnières et prisonniers d'opinion, l'engagement citoyen conserve plus que jamais toute sa signification.

Un engagement qui peut changer des vies, comme c'est le cas lorsque des individus s'assemblent pour défendre des prisonnières et prisonniers politiques ou des condamné-e-s à mort. Un engagement qui fait office de levier de changement politique, comme l'attestent les gains électoraux des Verts dans les parlements européens ou les résultats sur de récents objets de votation. Enfin, même si cela est difficilement mesurable, cet engagement produit également des mutations culturelles. Ainsi, les jeunes qui se sont révolté-e-s contre les formes traditionnelles d'autorité à la fin des années soixante ont démarré de profonds bouleversements de valeurs et instigué des réformes : lois sur la contraception et l'avortement, libération sexuelle, préoccupations écologiques, défense des consommateurs et des consommatrices. Or, il y a fort à parier que les grands mouvements de militance post #MeToo, Black Lives Matter et en faveur du climat, qui s'agrègent et se renforcent les uns les autres, portent aussi en eux les graines de profonds changements de valeurs : pour une société plus juste, plus équitable, moins patriarcale. Alors... engageons-nous !

Nadia Boehlen, Rédactrice en chef

G O O

Aube dorée déclarée organisation criminelle

GRÈCE — Le 7 octobre dernier, au terme de cinq ans de procédure, un tribunal d'Athènes a jugé sept leaders du parti d'extrême droite Aube dorée responsables d'avoir dirigé une organisation criminelle et déclaré onze anciens députés coupables d'appartenance à une organisation criminelle. Le verdict, accueilli par les cris de joie des 15 000 manifestant-e-s présent-e-s devant le tribunal, représente pour le directeur d'Amnesty International pour l'Europe, Nils Muižnieks, « à la fois une reconnaissance de la menace systémique que représente pour nos sociétés un groupe violent et raciste, et un engagement à faire en sorte que cette menace soit stoppée. Les activités criminelles violentes et racistes – qu'elles soient le fait d'individus dans la rue ou de membres du Parlement – ne resteront pas impunies. » Treize ans de prison ferme attendent la direction du parti néonazi.



© Shutterstock / Alexandros Michalidis

Des supporters du parti néonazi grec Aube dorée, désormais considéré comme une organisation criminelle.

Peine de mort abolie

KAZAKHSTAN — Alors que le Kazakhstan appliquait un moratoire sur la peine capitale depuis 2004, le pays a officiellement aboli la peine de mort en septembre 2020. Une décision qui s'inscrit dans le cadre de la libéralisation de la vie politique amorcée par le président Tokaïev, qui a succédé à Noursoultan Nazarbaïev en 2019. Il ne reste désormais dans l'espace post-soviétique que trois pays qui

n'ont pas encore aboli la peine de mort : la Russie (un moratoire est cependant en vigueur depuis 1996), le Tadjikistan (un moratoire est également en place) et la Biélorussie, seul État qui continue à appliquer la peine capitale. À ce jour, 105 États ont aboli la peine capitale pour tous les crimes, huit pour les crimes de droit commun. Parmi eux, plus de cinquante États ont sauté le pas dans les vingt dernières années.

D N E W S

Bientôt une loi sur le consentement sexuel

DANEMARK – À l’instar de la Suède, le Danemark souhaite adopter une nouvelle loi relative au viol. Cette loi prévoit qu’une personne est considérée comme coupable de viol lorsqu’elle accomplit un acte sexuel sans le consentement de sa ou son partenaire, qu’il y ait violence physique ou non. « Même au sein du mariage et de relations suivies, le consentement ne doit jamais être considéré comme acquis », a rappelé Anna Bluu, chercheuse sur les droits des femmes à Amnesty International. Le projet de loi a été salué par les associations féministes. S’il est adopté, le Danemark sera le 10^e pays de l’Espace économique européen à reconnaître qu’un rapport sexuel sans consentement constitue un viol. La Grèce et l’Espagne ont récemment annoncé qu’elles allaient modifier leur législation en ce sens.



Le Danemark va redéfinir sa loi sur le viol. La nouvelle législation sera basée sur le consentement sexuel et non sur la violence de l’acte.

Attaques à l’acide davantage punies

NÉPAL – Suite à une campagne de survivantes et militantes, le Népal a fortement durci les peines d’emprisonnement pour les attaques à l’acide, des agressions qui visent principalement les femmes. La nouvelle

législation prévoit également des compensations pour les victimes pouvant aller jusqu’à un million de roupies (environ 13 500 dollars), ainsi qu’une aide pour les personnes à charge des victimes, la sécurité et la protection contre la discrimination pour les victimes et leur famille. La

vente d’acide sera interdite aux personnes de moins de dix-huit ans. Ces dernières années, la violence à l’égard des femmes a connu une forte augmentation au Népal. La nation sud-asiatique est régulièrement citée comme l’un des pays généralement associés aux attaques à l’acide,

avec le Bangladesh, l’Inde et le Pakistan. En moyenne, 40 cas de brûlures et d’attaques à l’acide sont rapportés chaque année au Népal. Toutefois, le chiffre réel pourrait être bien plus haut; nombre de cas ne sont pas signalés par honte et crainte de représailles.



Le pape dit oui

VATICAN – C’est inédit pour l’Église catholique romaine: sans parler encore de mariage, le pape François s’est montré favorable à l’union civile pour les couples gays. L’homme de Dieu a prononcé ces propos, progressistes au vu de son statut, dans le film documentaire *Franco* de Evgeny Afineevsky, réalisateur, producteur et directeur de la photographie d’origine russe. Ce n’est pas la première fois que le pape se montre ouvert à l’homosexualité. Il avait en effet déclaré, lors de sa première conférence de presse en 2013, « Si une personne gay cherche le Seigneur avec bonne volonté, qui suis-je pour la juger? », ainsi que « Les personnes homosexuelles ont le droit d’appartenir à une famille ». Toutefois, une question demeure: l’Église suivra-t-elle?

Le Pape s’est dit favorable à l’union civile pour les personnes de même sexe. Une prise de position progressiste pour l’Église catholique romaine.



© Keystone / AP Photo/Czarek Sokolowski

VARSOVIE/POLOGNE – Une manifestante portant un cintre lumineux, symbole de l'avortement, lors de la cinquième journée de protestation nationale contre la récente décision de justice qui a renforcé la loi restrictive sur l'avortement en Pologne. La Cour constitutionnelle avait déclaré qu'il était inconstitutionnel d'interrompre une grossesse en raison de malformations congénitales du fœtus, interdisant ainsi de fait presque toutes les interruptions volontaires de grossesse. À l'heure où nous écrivons ces lignes, le gouvernement semble toutefois reculer face à l'ampleur de la mobilisation contre cette décision et a suspendu la mesure. Un exemple de plus qui montre qu'en matière de droits des femmes à disposer de leur corps, rien n'est jamais acquis.

Les femmes à l'épreuve des réseaux sociaux

TWITTER – En 2018, Amnesty International révélait dans un rapport l'ampleur des violences à l'égard des femmes sur le fameux réseau social. Une nouvelle analyse démontre malheureusement que, malgré de multiples promesses, Twitter n'en fait toujours pas assez pour protéger ses utilisatrices contre les violences et les abus en ligne. Les femmes issues de minorités ethniques et religieuses, de castes marginalisées, les lesbiennes, bisexuelles ou transgenres – ainsi que les personnes non-binaires – et les femmes souffrant de handicaps sont impactées de manière disproportionnée. Résultat : nombre d'entre elles se taisent ou s'autocensurent. Lors de la publication de son premier rapport, Amnesty avait présenté dix recommandations essentielles pour protéger les droits humains en ligne. L'organisation demandait notamment davantage de transparence, des mécanismes de signalement, et des fonctionnalités renforcées relatives à la vie privée et à la sécurité. La plateforme ne fournissant pas de données pertinentes sur les violences, il est difficile d'évaluer ne serait-ce que la véritable ampleur du problème. Le droit à la liberté d'expression et d'opinion est en jeu.

Travailleuses domestiques exploitées et maltraitées

QATAR – Au Qatar, les travailleuses domestiques continuent d'être maltraitées, humiliées et forcées de travailler jusqu'à l'épuisement total, révèle un nouveau rapport d'Amnesty International. Certaines femmes ont en outre affirmé avoir été victimes de crimes graves, notamment de violences sexuelles. En 2017, le Qatar a adopté la Loi sur les travailleurs domestiques qui fixe la durée maximale de

la journée de travail, prévoit des pauses quotidiennes obligatoires, un jour de repos hebdomadaire et des congés payés. Mais sur les 105 femmes interrogées trois ans plus tard par Amnesty International, 90 ont déclaré travailler régulièrement plus de 14 heures par jour, 89 travaillent sept jours par semaine, et 87 se sont vu confisquer leur passeport par leur employeur. La moitié d'entre elles travaillent plus de 18 heures par jour, la plupart sans un seul



jour de congé. Certaines ont signalé ne pas percevoir la totalité de leur salaire, tandis que 40 ont rapporté des insultes, gifles ou crachats. On compte au Qatar environ 173 000 travailleurs et travailleuses domestiques d'origine étrangère.

Le Haut-Karabakh en feu

ARMÉNIE/AZERBAÏDJAN – La récente flambée de violence entre les forces arméniennes et azerbaïdjanaises dans la région du Haut-Karabakh est la plus grave observée depuis 2016. Jusqu'ici, aucun accord de paix officiel n'a encore été promulgué pour ce conflit qui dure depuis des années. Amnesty International a corroboré l'utilisation de bombes à sous-munitions, ces armes qui frappent de manière indiscriminée, interdites dans la région, et a rappelé que la protection des civils pris dans l'escalade du conflit doit être une priorité. Des milliers de personnes ont été tuées depuis le début de la guerre au début des années 1990, et des centaines de milliers d'autres ont été contraintes de fuir.

REGARD DÉCALÉ L'INCLUSIVITÉ RÉINVENTÉE



Point médian, doublet, majuscules ou encore terminaisons à deux genres, le langage épïcène (soit un ensemble de règles cherchant à refléter l'égalité entre les genres dans l'écriture) peine encore à trouver une unité dans la langue française. Étudiant à la Haute école d'art et de design (HEAD) de Genève, Tristan Bartolini a trouvé la parade : il a tout simplement imaginé un nouvel alphabet constitué de plus de 40 caractères typographiques non générés, exprimant « une diversité des possibles ». Et en passant, il remporte le Prix Art Humanité 2020 de la Croix Rouge. On ne le répétera jamais assez, la langue est une vision du monde. Un monde dans lequel les codes de genre évoluent à la vitesse grand V ces dernières années. Logique que notre écriture s'en fasse le miroir. Sur ce, bon-ne jour-née. EM

BOUTIQUE-AMNESTY

Nos produits sont fabriqués de manière durable et éthique.

OFFRIR POUR UNE BONNE CAUSE

SAC À BANDOULIÈRE

Fait main à partir d'anciens sacs postaux inutilisés.
Dimensions: 21 x 25 x 6 cm

Ourlet nylon jaune:
Art. 2200.095 / Fr. 105.–



Ourlet en cuir:
Art. 2200.094 / Fr. 105.–

AGENDA CIVIL DE POCHE 2021

Format (9 x 18 cm), une semaine par double-page, reliure plastique souple, cahiers cousus, en français.

Art. 2430.111 / Fr. 15.–



CALENDRIER PHOTO 2021 « MAJULI »

Un mois par page (30 x 30 cm), photos en couleur.
Français et anglais.

Art. 2430.112 / Fr. 20.–



BONNET NOIR AVEC LOGO

Composé de 50% laine / 50% acrylique.
Douillet et chaud.
Logo brodé. Fabriqué en Suisse. Taille unique.

Art. 2200.077 / Fr. 5.–

STYLO-BILLE CARAN D'ACHE

Le classique du design suisse aux couleurs d'Amnesty.

Confortable d'utilisation,

indémodable, solide et rechargeable.

Fabrication suisse.

Solo, jaune, logo noir sur le côté gauche, encre bleue.

Art. 2420.023 / Fr. 25.–



En étui avec un porte-mines (0,7 mm), logo en blanc sur le côté gauche.

Art. 2420.020 / Fr. 40.–



COUTEAU DE POCHE VICTORINOX

Huntsman Lite

Avec 21 fonctions.

Art. 2200.085.H / Fr. 63.–



Sportsman

Avec 13 fonctions.

Art. 2300.037.S / Fr. 19.–

PARAPLUIE

Tige acier avec double automatisme, diamètre ouvert: 97 cm.

Provenance: Chine.

Art. 2300.032 / Fr. 25.–



**D'AUTRES PRODUITS ATTRAYANTS PEUVENT
ÊTRE COMMANDÉS SUR LA BOUTIQUE EN LIGNE
SHOP.AMNESTY.CH**

BOUGIES DE COULEUR

Ces bougies sont aussi disponibles en carton de 12 pièces sur demande.



aubergine, framboise, crème
paraffine, carton de trois bougies.

Art. 2700.037 / Fr. 24.–

rouge, orange, jaune
paraffine, carton de trois bougies.

Art. 2700.030 / Fr. 24.–



bleu glacier, vert pomme, bleu-gris
paraffine, carton de trois bougies.

Art. 2700.042 / Fr. 24.–



BOUGIES DE L'AVENT

En set de 4, plus grandes (14 x 6 cm), rouge.

Art. 2700.040 / Fr. 36.–



BOUGIES EN PURE CIRE D'ABEILLE

Carton de deux bougies.

Art. 2700.022 / Fr. 28.–

Les membres de la Section suisse d'Amnesty International bénéficient de 10% de rabais sur les publications et les articles de la boutique, à l'exception des bougies.

Envoyez vos commandes à Amnesty International, case postale, 3001 Berne, ou commandez sur notre boutique en ligne: shop.amnesty.ch

JE COMMANDE LES ARTICLES SUIVANTS

Quantité	Nom de l'article	Taille	Art. N°	Prix

Nom : _____ Rue : _____

Lieu : _____ E-mail : _____

Tél. : _____ Signature : _____

Numéro de membre / client (si connu) : _____

Des bénévoles s'activent lors d'une distribution de colis d'hygiène et de nourriture aux Vernets, à Genève. La crise du coronavirus a fragilisé une partie de la population qui s'est retrouvée en grande difficulté du jour au lendemain. En deux mois, près de 16 000 sacs ont été distribués.

© Getty Images / Fabrice Coffrini





L'engagement, moteur de changement

Qu'il s'agisse de donner de son temps le week-end pour les sans-papiers, de descendre dans la rue crier des revendications anti-racistes, ou encore de s'engager pour changer de l'intérieur des médias encore trop peu représentatifs d'une société multiculturelle, les citoyen-ne-s sont nombreuses et nombreux à s'activer pour une société plus égalitaire. Tour d'horizon de diverses formes d'engagement.



Les protestations anti-racistes issues du mouvement Black Lives Matter ont essaimé partout dans le monde en 2020. Une problématique qui ne peut désormais plus être ignorée.

© Shutterstock / Tverckohib

Engagé·e pour la justice

#MeToo, grèves du climat ou militance Black Lives Matter, ces mouvements supranationaux récents ont en commun de vouloir créer une société plus juste. Ils supplantent les revendications en faveur de causes plus ponctuelles et spécifiques. Interview de Marco Giugni, professeur au Département de science politique et relations internationales et directeur de l'Institut d'études de la citoyenneté de l'Université de Genève. Propos recueillis par Nadia Boehlen

▷ **AMNESTY:** Il semblerait qu'il y ait un affaiblissement des formes traditionnelles de militantisme, notamment celles liées aux partis.

◁ **Marco Giugni:** Oui, c'est vrai. Les modalités traditionnelles d'engagement liées à la démocratie représentative sont en déclin depuis quelques décennies. Il y a eu ces trente, quarante dernières années un grand processus de changement de valeurs, qui a inclus un changement du rapport au politique, notamment chez les plus jeunes générations. On observe une insatisfaction par rapport aux canaux traditionnels de type élection et représentation. De plus, est apparue une volonté d'intervention plus participative, une aspiration à s'engager en tant qu'individu. Dans la théorie du comportement politique, on désigne cela comme le passage d'un *dutiful citizen*, un citoyen qui ressent le devoir de participer, d'aller voter, à un *engaged citizen*, un citoyen politisé, qui intervient par d'autres modalités.

▷ Lorsqu'on observe le militantisme post #MeToo, celui en faveur du climat, ou le mouvement Black Lives Matter, on a l'impression que la militance pour des causes progressistes prend son essor.

◁ Tout à fait, mais ce n'est ni nouveau ni récent. Il y a eu d'autres mouvements par le passé, comme le mouvement qu'on a appelé «les altermondialistes» ou en faveur de la justice globale, éclos il y a une vingtaine d'années. Les premières manifestations en faveur de tels changements remontent même à 1968.

▷ Comment les médias sociaux ont-ils redessiné notre façon de nous engager, par rapport à Mai 68 ou aux mouvements altermondialistes ?

◁ Les médias sociaux sont à double tranchant. Ils peuvent faciliter la mobilisation dans les premières phases, mais aussi produire des effets pervers. Les mouvements qui s'appuient

uniquement sur la toile et les réseaux sociaux ne peuvent négliger la création d'infrastructures plus traditionnelles qui permettent leur survie lors des phases où la mobilisation devient plus difficile. Le risque est qu'une mobilisation via les réseaux sociaux ne perdure pas dans le temps.

▷ Quelles sont les caractéristiques de ces nouveaux mouvements sociaux ?

◁ Si on prend les grèves pour le climat, l'une de leurs caractéristiques réside dans l'implication de cette toute jeune génération, auparavant invisible. Les collégiens ne s'engageaient pas dans la même mesure avec le mouvement altermondialiste, par exemple. Cet aspect démographique coïncide avec l'utilisation des réseaux sociaux. Un autre aspect est probablement que la composition sociale de ces mouvements est plus hétérogène, en âge, genre, ainsi qu'en diverses autres caractéristiques sociales; ce qui était déjà vrai pour le mouvement altermondialiste, par rapport à celui de 1968 ou aux mouvements qui ont suivi.

▷ Ces mouvements sont-ils en mesure d'influer sur les décisions politiques ?

◁ Il n'est pas facile de mesurer l'effet des mouvements sociaux. Les grèves pour le climat ont clairement produit un impact, à commencer par le gain électoral des Verts lors des récentes élections. Ensuite, les mouvements qui génèrent une médiatisation importante ont la capacité d'influer sur l'opinion publique. Par ailleurs, l'engagement a des effets importants sur la vie personnelle de celles et ceux qui y participent. Enfin, il y a certainement des effets que l'on désigne comme culturels parce qu'ils génèrent un changement des mentalités.

▷ Lorsqu'on regarde la question du climat, on a pourtant l'impression que le mouvement s'essouffle, qu'il agace, et que finalement les revendications des jeunes sont ignorées. Un revers temporaire ?

◁ Dès qu'un mouvement important fait valoir des prises de position avec des effets désirés qui vont à l'encontre des valeurs d'autres acteurs, il faut s'attendre à des réactions de l'autre front, surtout sur des questions de société très importantes. Mais je suis optimiste. Le degré d'engagement que l'on observe dans ces mouvements est un ingrédient fondamental pour obtenir un impact.

▷ Que ce soit en France, aux États-Unis mais aussi, dans une moindre mesure, en Suisse, les manifestants et manifestantes pacifiques sont parfois victimes de répression.

◁ Le risque de répression est quelque chose qu'il faut toujours prendre en compte en cas de mobilisation; la répression

a toujours existé. Dans certains contextes, elle prend des formes plus musclées, mais toute personne qui organise un mouvement doit intégrer à sa stratégie la répression et sa manière d'y répondre. D'ailleurs, l'attitude plus ou moins répressive de l'État est décisive pour expliquer dans quelle mesure un mouvement peut durer. Les phénomènes de radicalisation sont aussi en partie le produit de l'attitude répressive de la part de l'État.

▷ On observe, cela est très clair depuis la mort de George Floyd, une convergence des mouvements qui manifestent en faveur de changements de société.

◁ Oui, il semblerait qu'il y ait un cycle de contestation avec une convergence des différentes mobilisations et une multiplication des processus de diffusion : un mouvement se mobilise sur un enjeu et ensuite cela stimule un autre mouvement à se mobiliser sur un autre enjeu. Par rapport aux mobilisations précédentes, le point commun de ces mouvements récents est de vouloir créer une société plus juste, plus équitable. Avant, il y avait des mouvements plus ponctuels, sur des enjeux spécifiques : en faveur d'un changement législatif, de telle ou telle loi, pour l'arrêt des centrales nucléaires. Et là, il y a une grande mobilisation supranationale qui a comme toile de fond la question de la démocratie et de la justice, et les valeurs fondamentales de la société.

▷ Il y a une fracture entre ces voix et un *establishment* politique qui apparaît souvent comme terriblement conservateur, quand il n'est pas carrément populiste. Comment les mouvements sociaux peuvent-ils surmonter cette fracture ?

◁ Oui, il y a une fracture générationnelle, mais surtout une fracture entre les citoyens et la classe politique qui poursuivrait ses intérêts en étant détachée des préoccupations des individus. Cette fracture va de pair avec la perte de confiance dans le système politique et les autorités et dans le système démocratique représentatif. Le fait d'avoir une société civile vivante qui se mobilise politiquement par d'autres moyens est un premier pas pour réduire cette fracture.

▷ Se dirige-t-on vers une société plus progressiste ?

◁ On ne peut pas penser en termes de trajectoire inéluctable vers un climat plus progressiste ou plus conservateur. Tout est toujours sujet à être remis en cause, justement parce qu'il y a des personnes qui ont d'autres manières de faire de la politique et de se mobiliser. On remarque cependant des tendances. Jusqu'à récemment, on était plutôt dans une vague conservatrice, tandis qu'actuellement, la tendance semblerait être au progressisme. D'ailleurs, la phase des politiciens populistes est peut-être déjà derrière nous, à moins que ce ne soit un souhait plutôt qu'une réalité (rires). |

Pas de confinement pour la solidarité

La pandémie de coronavirus a aggravé la situation déjà difficile des personnes touchées par la pauvreté en Suisse, et en particulier celles des sans-papiers. Des citoyen-ne-s n'ont pas hésité à sauter dans la brèche lorsque les réseaux traditionnels de l'aide sociale sont devenus insuffisants. Par Manuela Reimann Graf et Émilie Mathys

Les images montrant des files interminables de personnes en attente d'un colis de nourriture ont fait le tour du monde, se frayant un chemin jusque dans le *New York Times* : l'opulente Genève internationale a mal à sa précarité. S'il a fallu attendre la pandémie de Covid-19 pour mettre en lumière la condition de milliers de personnes vivant à côté de chez nous, la situation n'est en rien inédite. Mais elle s'est aggravée, particulièrement pour les migrant-e-s sans statut légal subsistant grâce à une économie parallèle, qui s'est vue chamboulée par les restrictions qui ont paralysé le pays dès le 16 mars 2020. Sans papiers, le filet social leur est refusé. Et leurs contrats informels

d'aides de nettoyage, aides-soignantes, ou encore ouvriers du bâtiment sont les premiers à sauter. Selon une étude réalisée à partir de 2015, on estime à environ 100 000 le nombre de personnes vivant en Suisse sans statut de résident régulier. Un chiffre qui serait largement sous-évalué, estiment les associations.

Des profils hétéroclites | Une lueur d'espoir et d'humanité toutefois : face à une précarité désormais impossible à ignorer, les actions bénévoles ont fleuri et fleurissent encore, partout en Suisse. Un complément plus qu'essentiel aux aides « officielles » lacunaires.



© Jenny Milieu

Amine Diare Conde, 22 ans, a mis sur place un système de distribution de nourriture et produits d'hygiène pour les sans-papiers.



© DR

Une première expérience de bénévolat marquante pour **Tatiana Lista Auderset**, qui s'est retrouvée coordinatrice des bénévoles lors des distributions aux Vernets (GE).

Le projet de distribution des colis alimentaires qui a eu lieu aux Vernets (GE) du 2 mai au 6 juin, au cours duquel près de 16 000 colis ont été fournis (soit 207 tonnes de nourriture), a débuté... dans un garage! Dès l'annonce du confinement, alors que les quotidiens chavirent, Silvana Mastromatteo, présidente de la Caravane de solidarité¹, et son mari se lancent dans la préparation de sacs de nourriture depuis leur domicile. Grâce à leur vaste réseau, les donateurs et donatrices répondent présent-e-s dès le début. Mais le contexte sanitaire force le couple à se déplacer; il poursuit alors son action sur la plaine de Plainpalais. Une chose en entraînant une autre et face à l'afflux des bénéficiaires, la police est alertée et le projet avorté. «J'ai eu vent de cette histoire sur les réseaux sociaux. En me renseignant pour savoir s'il existait d'autres points de récolte et ne trouvant rien, je me suis demandé comme cela était possible, alors qu'on savait qu'une partie de la population avait été touchée de plein fouet par les mesures», se rappelle Tatiana Lista Auderset, responsable des actions culturelles du théâtre de la Comédie. Elle interpelle alors sa direction pour mettre à disposition le théâtre comme lieu de distribution. Au même moment, Médecins Sans Frontières (qui cordonnera ensuite le flux et la logistique aux Vernets) se manifeste et, en collaboration avec la Ville de Genève, une action se met finalement en place dans une école du centre-ville. «On était alors une quinzaine d'employé-e-s de la Comédie disposant de 650 sacs. Le double de personnes s'est présenté. En voyant les kilomètres de queue, on s'est vraiment rendu compte de l'ampleur de la situation», poursuit Tatiana Lista Auderset. «Cela a été une journée horrible, on est tous rentrés chez nous extrêmement choqués.» Afin de moins exposer les sans-papiers aux regards et de disposer d'un lieu plus vaste pour garantir le respect de la distance physique, les distributions se déplacent aux Vernets début mai. Tatiana Lista Auderset, alors détachée par sa direction, se voit attribuer la fonction de coordinatrice des bénévoles. À partir de là, «c'est la folie»: les offres de bénévolat affluent par e-mail, via les réseaux sociaux et même sur le téléphone privé. En tout, plus de 800 personnes proposent leurs services, un certain nombre se voyant même refuser leur aide en raison des mesures sanitaires. «On a vu arriver d'autres ressources bénévoles que celles dont on a l'habitude, comme les retraités. Avec le confinement, les gens avaient du temps. Et puis, on a tous et toutes été touchés de près ou de loin par le coronavirus et le confinement. Il y a eu un vrai besoin d'être ensemble, de faire communauté et d'aider concrètement», souligne la coordinatrice. Un engagement hétérogène et inédit qui voit des collégien-ne-s, des banquiers et des banquières, une mère et son fils, des bénéficiaires de l'hospice général et même des sans-papiers donner de leur temps tous les week-ends, dans un mélange de tristesse, de préoccupation, de rires et d'énergie collective.

Un sans-papiers au service des sien-ne-s | Outre-Sarine, à Zurich, Amine Diare Conde n'a pas non plus attendu que les autorités s'organisent pour s'activer. Le jeune Guinéen, lui-même sans-papiers, arrivé en Suisse à l'âge de seize ans après plusieurs tentatives ratées de traverser la Méditerranée, ne connaît que trop bien ce que signifient les mesures sanitaires pour les «illégaux», eux qui reçoivent 8 fr. 50 par jour pour se nourrir. Auparavant déjà très actif dans de nombreux projets de soutien aux demandeurs d'asile – «j'ai réalisé que cela n'avait aucun sens de vivre dans la crainte constante d'être expulsé» –, le jeune homme de 22 ans réussit à obtenir 5000 repas auprès d'un service de restauration pour crèches désormais fermé. À l'École Autonome de Zurich (ASZ), gérée par des migrant-e-s, il organise un service de distribution de nourriture en un rien de temps. Avec d'autres bénévoles, il collecte des aliments donnés par des restaurants et des entreprises. «Nous attendons 500 personnes, mais évidemment, beaucoup plus sont venues.»

Le projet s'est depuis lors renommé *Essen für alle* («de la nourriture pour tous») et, grâce aux dons, il fournit jusqu'à 1000 personnes par semaine en produits de première nécessité ainsi qu'en masques, «car nous ne voulons pas distribuer le coronavirus», sourit Amine. Au total, Amine Diare a désormais accès à un réseau de plus de 300 bénévoles, enregistré-e-s dans son téléphone portable qui sonne en permanence. Aujourd'hui, le jeune homme est presque une célébrité à Zurich, grâce à son projet, et a été nommé pour le «Prix Courage 2020» du magazine suisse allemand *Beobachter*. Une jolie reconnaissance pour un investissement très médiatisé qui aurait pu coûter à Amine Diare Conde sa présence sur le sol helvétique.

Des actions jusqu'en décembre | La crise étant malheureusement loin d'être un mauvais souvenir, les actions de solidarité ont toujours lieu, mais désormais, comme c'est le cas à Genève, de manière décentralisée. Si s'engager c'est donner, c'est aussi recevoir, tient à souligner Tatiana Lista Auderset, qui a repris ses activités à la Comédie mais reste profondément marquée par cette première expérience de bénévolat dans le milieu de l'humanitaire. «Les Vernets ont été une expérience incroyable, une expérience de vivre ensemble très intense au niveau émotionnel, qui m'a redonné confiance en l'humain. Il ne faut pas avoir peur d'en sortir transformé-e-s.» Si la pandémie nous a isolé-e-s physiquement, elle nous aura aussi permis de nous rapprocher sur le plan humain. Bientôt tous et toutes atteint-e-s par le virus du bénévolat? |

¹ Une association qui a pour but de fournir des produits de première nécessité aux personnes réfugiées et aux sans-papiers à Genève.

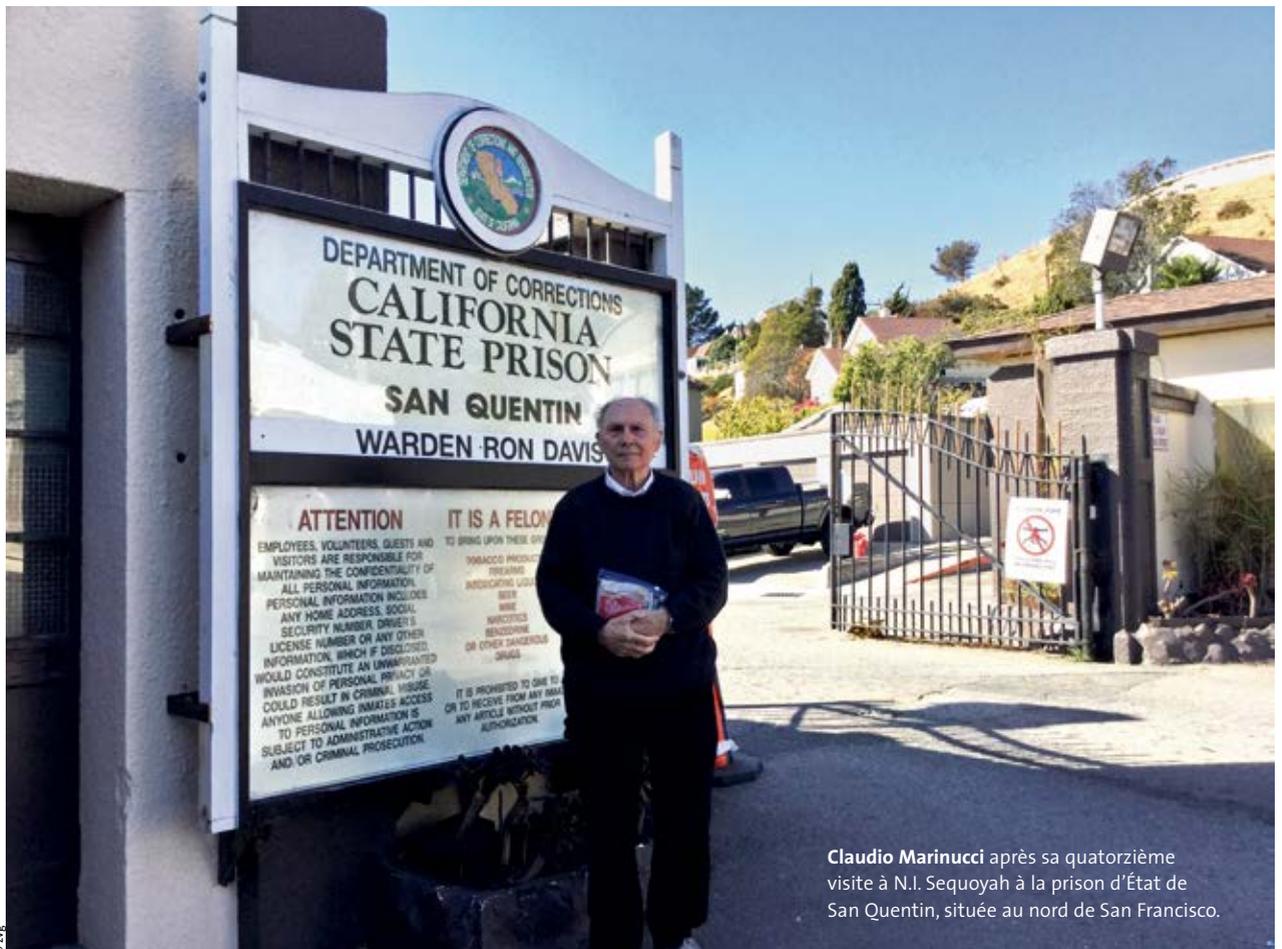
Une attente inhumaine

Cela fait bientôt 30 ans que N. I. Sequoyah a été condamné à mort aux États-Unis. Cet homme d'ascendance cherokee attend toujours son procès en appel. L'association suisse fos*ters s'engage pour que le détenu puisse bénéficier d'une défense à la hauteur de l'enjeu. Par Sarah Batschelet et Xenia Rivkin

Claudio Marinucci se souvient encore du jour où il a entendu parler pour la première fois de N. I. Sequoyah : c'était le 22 octobre 1992. « Je faisais mes valises pour San Francisco lorsque j'ai vu un reportage sur lui à la télévision. J'ai réalisé que Sequoyah était incarcéré sur le lieu même que je m'apprêtais à visiter », se rappelle cet ingénieur suisse retraité, membre actif d'Amnesty International depuis 1979.

N. I. Sequoyah (né sous le nom de Billy Ray Waldon; Sequoyah pour faire court) a été condamné en première instance à la peine capitale en février 1992, par un tribunal californien, pour meurtre, viol et cambriolage, qu'il aurait perpétrés durant une courte période en décembre 1985 à San Diego.

Jusque-là, le Cherokee n'était connu que comme un spécialiste de l'espéranto. Dans les années 1980, il sert dans les marines en Europe et dans le Pacifique Sud. Son épouse, la



Claudio Marinucci après sa quatorzième visite à N.I. Sequoyah à la prison d'État de San Quentin, située au nord de San Francisco.

Suisse Brigitta Sequoyah, soupçonne des intentions politiques derrière le procès fait à son mari, un défenseur des droits des peuples indigènes d'Amérique du Nord. Lorsque le verdict tombe, elle cherche à alerter l'opinion publique ; en Suisse, le magazine d'Amnesty International consacre un article à Sequoyah. Près de 29 ans plus tard, celui-ci est malheureusement toujours incarcéré dans la prison d'État de San Quentin, en Californie, et attend son procès en appel. A-t-il vraiment commis les crimes dont on l'accuse ? « Je ne peux pas prouver son innocence », reconnaît Claudio Marinucci. « Il est cependant indéniable que s'il a perdu son procès, c'est parce qu'il s'est défendu lui-même devant le tribunal sans avoir les connaissances en matière juridique pour le faire de manière convaincante. Le procureur, qui n'avait ni preuve forensique ni motif, a bâti toute son accusation sur des biens volés trouvés dans la voiture de Sequoyah et sur des témoignages peu fiables. »

Un réseau mondial | Interpellé par ce cas, Claudio Marinucci rencontre Brigitta Sequoyah et fonde avec d'autres bénévoles l'organisation fos*ters (Friends of Sequoyah * Team Research Switzerland), afin de défendre les droits du condamné. fos*ters collabore avec des institutions humanitaires et réussit à convaincre des décideurs d'examiner le cas de Sequoyah avec un œil critique.

Alors que les démarches n'avancent plus et que Claudio est tenté d'abandonner, il rencontre lors de ses vacances sur l'île d'Elbe un avocat britannique qui le met en contact avec une organisation de défense des droits humains mondialement renommée, le Bar Human Rights Committee (BHRC). Dans la foulée, l'organisation californienne Human Rights Advocates (HRA) entre en jeu.

Philip Sapsford, de BHRC, s'est révélé être une personne clé pour soutenir le combat de fos*ters. Durant plusieurs années, il fut l'unique avocat à visiter Sequoyah. Il présente son cas à Connie de la Vega, professeure de droit à l'Université de San Francisco. fos*ters peut compter sur la coopération de l'Office of the State Public Defender, une institution étatique qui défend gratuitement les condamnés à mort devant la cour d'appel. Elle dépose un recours auprès du tribunal californien compétent en novembre 2012. La décision ne devrait pas être rendue avant 2023, plus de 30 ans après la condamnation à mort en première instance. Sequoyah n'a en rien contribué à ce délai qui s'éternise. Le tribunal a fait preuve de négligence dans la conduite du dossier, traité successivement par plusieurs avocats commis d'office, et la ville de San Diego a elle-même reconnu une gestion déficiente après avoir égaré plusieurs pièces essentielles au procès.

Le « phénomène du couloir de la mort » | L'exécution sans cesse ajournée, les nombreuses années passées sous la menace du verdict fatal et les conditions très dures qui règnent dans le couloir de la mort ont des répercussions physiques et psychiques sur les détenus. Le phénomène du couloir de la mort soulève un questionnement juridique sur la constitutionnalité de la peine de mort : lorsqu'elle a été précédée d'une attente aussi longue dans un cadre pénitentiaire aussi éprouvant, elle constitue une peine cruelle et inhumaine, argumentent certaines organisations de défense des droits humains.

Au fil des années, la santé de Sequoyah et son état psychologique se sont détériorés. De plus en plus souvent en proie à des idées délirantes, il manifeste une profonde méfiance envers ses plus proches soutiens. Il semble pourtant qu'une amélioration se dessine. « En octobre 2019, je l'ai vu pour la quatorzième fois » raconte Claudio Marinucci. Chaque visite exige de nombreuses formalités, et se trouver face à un condamné à mort à San Quentin n'est pas chose facile. « Lors de la première rencontre, j'étais à deux doigts de m'évanouir. Elle a eu lieu dans une grande pièce aux côtés de nombreux détenus et de leurs visiteurs. Lors de ma dernière visite, Sequoyah semblait plus détendu. Je pense qu'il a trouvé une forme de sérénité dans la situation qui est la sienne. » En cette période de pandémie, Marinucci ignore quand il pourra de nouveau se rendre à San Quentin.

Une étape décisive | En février 2007, la professeure Connie de la Vega a porté le cas de Sequoyah devant la Commission interaméricaine des droits humains. En 2020, celle-ci s'est finalement penchée sur le dossier et a rendu sa décision – en faveur du condamné. Elle a estimé que le droit de Sequoyah à être jugé sans retard n'avait pas été respecté ; elle a en outre conclu que les États-Unis avaient violé plusieurs de ses droits, dont le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité, mais aussi les droits à un procès équitable, à une voie de recours, à une protection contre l'arbitraire et à une procédure régulière. La commission a recommandé aux États-Unis de commuer la peine de mort en une peine de prison, et propose un moratoire sur toutes les exécutions sur l'ensemble du territoire états-unien. La décision de la Commission interaméricaine des droits humains constitue une étape décisive pour que le couloir de la mort soit reconnu comme un traitement inhumain et contraire à la dignité. Un signe d'espoir non seulement pour Sequoyah, mais pour beaucoup d'autres condamnés à mort aux États-Unis. |

*Sarah Batschelet est membre de fos*ters.*

Xenia Rivkin est avocate. Elle est membre de l'Ordre des avocats de Genève et de sa Commission des droits humains. Elle a siégé de 2011 à 2015 au Comité exécutif d'Amnesty Suisse.

Détecter des crimes sur écran

Amnesty International dispose d'un Laboratoire de preuves recueillies par des citoyen-ne-s (*Citizen Evidence Lab*), qui enquête au moyen de ressources digitales – images satellite, photos, vidéos diffusées sur les réseaux sociaux – en libre accès. Ce laboratoire a révolutionné la manière de recueillir et de traiter les éléments de preuve de graves atteintes aux droits humains et d'autres crimes. Interview de son directeur, Sam Dubberley. Propos recueillis par Carole Scheidegger



Amnesty International a recensé **125 cas de violences policières** contre des manifestant-e-s dans 40 États et le district de Columbia entre le 26 mai et le 5 juin 2020 aux États-Unis.

▷ **AMNESTY**: Comment travaillez-vous concrètement au Laboratoire de preuves ? Par exemple, lorsque vous enquêtez sur l'utilisation des gaz lacrymogènes ou sur les violences policières aux États-Unis.

◁ **Sam Dubberley**: Pour les enquêtes sur les gaz lacrymogènes, nous avons commencé par solliciter les étudiants de notre Service de vérification numérique (*Digital Verification Corps*). Nous leur avons demandé de scruter les vidéos pour déceler des indices et leur avons remis une liste des pays soupçonnés d'abus. Les étudiants se sont mis en quête de tout ce qui pouvait indiquer des actions illégales; ils ont pu déterminer avec précision quand et où une vidéo avait été tournée, par exemple un certain coin de rue au Chili. Ensuite,

nous avons cherché des sources confirmant les informations recueillies. À partir de là, le Laboratoire de preuves peut conduire ses analyses : comment les gaz lacrymogènes ont-ils été utilisés exactement ? Quelqu'un a-t-il été frappé à la tête ? L'intervention était-elle disproportionnée, ou les personnes attaquées étaient-elles particulièrement vulnérables aux gaz lacrymogènes ? Notre expert en armes détermine le type de gaz utilisé et de quel pays il provient.

Au sujet de Beyrouth, pour prendre un autre exemple, nous avons visionné des vidéos réalisées par des personnes sur place et avons vérifié les scènes telles qu'elles nous étaient présentées. On voit par exemple des soldats viser la tête des gens pour projeter du gaz ou tirer des balles en caoutchouc. C'est très dangereux

et interdit à juste titre par les traités sur les droits humains. Dans d'autres domaines, nous travaillons avec des images satellite, qui nous permettent par exemple de documenter des déboisements illégaux au Brésil, ou les effets des attaques aériennes au Yémen. Le travail du Laboratoire de preuves ne se réduit pas à récolter des données, il porte aussi sur la manière dont celles-ci seront portées à la connaissance du public : nous voulons que nos constats soient facilement accessibles au plus grand nombre. Pour le rapport sur la violence policière aux États-Unis, par exemple, nous avons mis en ligne une carte où l'on pouvait voir où avait eu lieu tel ou tel incident.

▷ Pouvez-vous nous en dire plus sur le Service de vérification numérique, que pilote le Laboratoire de preuves ?

◁ Il s'agit d'un réseau international au sein duquel nous apprenons aux étudiants à analyser des vidéos et des photos qui font soupçonner que des violations des droits humains sont commises en un lieu quelconque du globe. Sept universités situées dans diverses parties du monde y participent, ce qui représente en tout une centaine d'étudiants. Nous avons aussi un programme appelé *Decoders*. Ces « décodeurs » nous aident à traiter de gros volumes de données ; leurs tâches sont plus simples et demandent la plupart du temps de répondre simplement par oui ou par non.

▷ Les étudiant-e-s du Service de vérification numérique sont parfois confronté-e-s à des images violentes.

◁ Nous les accompagnons par des supervisions afin de les aider à gérer ces images. Nous faisons notre possible pour qu'ils ne soient pas exposés à trop de violence. Jusqu'à un certain point, cette confrontation fait malheureusement partie de leur travail pour nous. Nous restons cependant très à l'écoute de leurs besoins.

▷ Et vous, comment vous sentez-vous quand vous vous trouvez forcé de regarder ces vidéos ?

◁ Ce n'est évidemment pas facile. Mais c'est notre job. J'ai travaillé autrefois pour la télévision, cela fait vingt ans que j'ai régulièrement sous les yeux des images pénibles à supporter. J'ai dû apprendre à faire avec. Il y a bien sûr encore des choses qui me choquent et je fais attention à moi.

▷ Les vidéos peuvent avoir été falsifiées. Qu'est-ce qui vous garantit que vous n'êtes pas induit en erreur par du matériel manipulé ?

◁ Il est crucial que notre travail ne se cantonne pas à l'analyse des vidéos. Dans son combat pour le respect des droits humains, Amnesty International continue à utiliser des moyens traditionnels comme les entretiens. Par bonheur,

ceux-ci sont restés possibles pendant le confinement, par exemple, avec une connexion Internet sécurisée. Nous procédons toujours à une double vérification de nos informations avant de les publier. Par ailleurs, les technologies de manipulation des images ne sont pas encore tout à fait au point. Un œil exercé décèle rapidement si une vidéo a été trafiquée. Seul Hollywood aurait actuellement les moyens de fabriquer un leurre convaincant du début à la fin.

▷ En quoi votre travail contribue-t-il à un monde plus juste ?

◁ Nous révélons des violations des droits humains qui sinon seraient demeurées cachées, ou que les États s'obstinent à nier. Nous avons récemment mené une enquête sur le Mozambique, un pays dont on ne parle pas beaucoup. À l'aide de vidéos et d'autres moyens techniques, recoupés par des entretiens, nous sommes en mesure de prouver que cet État viole les droits humains. Au Myanmar, nous avons pu montrer que les violations des droits humains n'ont pas cessé. Ce n'est certes pas suffisant pour mettre fin immédiatement aux exactions. Mais c'est un coup de projecteur qui prévient les auteurs que nous les avons à l'œil. Après notre enquête sur les manifestations liées au mouvement Black Lives Matter, nos collègues sur place ont été invités à rencontrer des décideurs ou ont été auditionnés par le Congrès états-unien. Même si les violations se poursuivent, les résultats de nos recherches peuvent aider plus tard à demander justice pour les victimes et leurs familles. Par notre travail, nous contribuons à former de nombreux étudiants à la défense des droits humains. Ils font ainsi passer le message plus loin. Amnesty soutient également d'autres organisations dans leur utilisation des technologies les plus modernes pour lutter en faveur des droits humains.

▷ Les nouvelles technologies représentent-elles un danger ou un atout pour les droits humains ?

◁ Difficile de répondre. D'une part, les réseaux sociaux créent un certain nombre de problèmes et peuvent nuire à la démocratie. Mais d'autre part, les gens peuvent aujourd'hui dénoncer des violations des droits humains avec une caméra et un téléphone portable. Grâce aux nouvelles technologies, nous avons connaissance de crimes qui auraient été ignorés il y a quarante ans. Et la technologie est utile pour analyser de grandes quantités de données. Nous parvenons à faire des choses qui étaient impossibles autrefois. Tout bien réfléchi, je considère donc cette évolution comme positive. |

Sam Dubberley dirige l'*Evidence Lab* d'Amnesty International. Il a mis sur pied le *Digital Verification Corps*. Il est également consultant en recherche au Centre pour les droits humains de l'Université d'Essex. Il a travaillé auparavant dans le journalisme.

Des médias reflets de la diversité

Pendant longtemps, les médias allemands ne se sont guère intéressés au point de vue des migrant·e·s. Les nouveaux et nouvelles professionnel·le·s des médias s'engagent depuis des années pour que les choses évoluent. Par Klaus Ungerer

« Vous avez vécu à Moscou et à Berlin. Alors, pourquoi souhaitez-vous faire votre stage dans un titre de la presse locale ? » Lors d'un entretien d'embauche, cette question peut déstabiliser : « C'est vrai, au fond, qu'est-ce que je fais là ? »

Il y a une année encore, Alina Ryazanova n'aurait jamais pensé qu'elle oserait un jour proposer sa candidature à un journal allemand. « Je me disais qu'il y avait déjà tellement d'Allemands en lice que je n'avais aucune chance », se souvient cette Russe de 26 ans. Fraîchement débarquée de Moscou avec son bachelors de journalisme, elle voulait s'inscrire en master. Cette jeune femme à l'intelligence vive avait fondé et dirigé dès l'âge de seize ans une page destinée aux jeunes dans *Novaïa Jizn*, la gazette locale de sa ville de Mojaïsk. Elle avait une longue expérience du journalisme et parlait parfaitement l'allemand. Pourtant, son manque de confiance en elle l'empêchait alors de prendre les devants. Puis elle participe au programme de mentorat des *Neue deutsche Medienmacher*innen* (NdM, nouveaux et nouvelles professionnel·le·s allemand·e·s des médias) et tout change.

Les NdM, c'est un groupe de journalistes allemand·e·s dont certain·e·s ont connu un parcours migratoire. L'association a été fondée en 2008 et est depuis lors devenue une institution. Tout est parti d'un petit cercle de journalistes qui avaient l'habitude de se réunir régulièrement à Berlin. Lors de ces rencontres, la lecture unilatérale de l'actualité proposée par les médias allemands, dans lesquels la perspective des migrant·e·s n'était pour ainsi dire jamais évoquée, était fréquemment pointée du doigt. Allait-on longtemps refuser de traiter des thèmes reflétant la diversité en les taxant d'anecdotiques et de « produits de niche » ? Combien de temps encore faudrait-il subir avec un hochement de tête la plainte habituelle des grands médias ayant pignon sur rue : « nous engagerions bien des candidats issus de familles migrantes, mais il n'y en a tout simplement pas ».

Être pris·e au sérieux | En 2008, Konstantina Vassilliou-Enz, aujourd'hui directrice de NdM, organise avec ses collègues de militance un événement auquel participent

quelque 200 journalistes venu·e·s de toute l'Allemagne. Tous et toutes rencontrent le même problème : l'exclusion. Impossible, dès lors, de fermer les yeux sur cette réalité. La fondation *Freudenberg* souhaitant soutenir financièrement l'initiative, il faut créer un canal officiel. En 2009, Konstantina et ses ami·e·s font quelque chose de très allemand : ils fondent une association.

Un an plus tard, les NdM lancent leur programme de mentorat, coordonné depuis 2016 par Rebecca Roth. Le travail de cette dernière consiste à mettre en contact un·e mentor avec un·e mentoré·e, en veillant à ce que le courant passe entre les deux. Des domiciles proches simplifient l'affaire, de même que le travail sur des thématiques similaires, pour un média comparable. Une première rencontre est organisée et, si elle est convaincante, un tandem se constitue.

Alina Ryazanova a tout de suite eu un bon contact avec son mentor Daniel Schulz, de la *Tageszeitung* : « C'est un homme ouvert et bienveillant, mais aussi très professionnel », raconte Alina. Elle a toujours pu se tourner vers lui pour trouver réponse à ses questions et il lui a consacré du temps, la considérant comme une collègue et lui offrant son aide.

En témoigne l'épisode des *Nachtlichtern* (« les luminignons »), ces médiateurs bénévoles qui parcourent le quartier gay de Berlin-Schöneberg en veillant à ce que les nuits de fête se déroulent sans heurts. Alina Ryazanova les accompagne dans leur tournée et a la chance de tomber sur deux excellents sujets d'article. Elle rencontre d'abord un sans-abri qui lui raconte des histoires étonnantes. Puis, lorsqu'une bagarre éclate dans un bar, elle voit comment les *Nachtlichtern* interviennent pour ramener le calme. Mais lorsqu'Alina commence à rédiger l'article qu'elle compte envoyer à un journal pour proposer ses services, elle se retrouve face à un mur : par où commencer ? Elle se tourne alors vers son mentor. Il est samedi, mais Daniel Schulz prend le temps de lui expliquer la difficulté auquel tout journaliste est confronté un jour ou l'autre : avoir trop de matériel et être trop proche de son sujet. Il lui fait comprendre qu'il s'agit de deux histoires différentes, la jeune journaliste doit choisir laquelle raconter.



© Michael Danner

Alina Ryazanova, participante au programme NdM.



Konstantina Vassiliou-Enz, directrice de NdM.



Rebecca Roth, coordinatrice de NdM.

Passé·e·s sous silence | Depuis sa création, l'association *Neue deutsche Medienmacher*innen* a connu un essor fulgurant. Alors qu'elle ne disposait à ses débuts que d'un coin de bureau dans une agence amie, elle est aujourd'hui installée dans ses propres locaux, compte 30 collaborateurs et collaboratrices, et a soutenu quelque 270 mentoré·e·s, dont beaucoup de femmes et de journalistes en exil.

Grâce à son fichier d'expert·e·s intitulé « moteur de la diversité », elle fait son entrée dans les rédactions allemandes. De nombreuses institutions soutiennent désormais l'initiative, entre le Ministère de la famille et Twitter, en passant par le Conseil de l'Europe. Mis à jour chaque année, le « glossaire NdM »¹ est une compilation de termes problématiques et discriminants. Il propose des alternatives et s'est révélé très efficace. Les *success stories* sont nombreuses parmi les mentoré·e·s, et un autre programme de mentorat a été mis en place en Rhénanie-du-Nord-Westphalie. « Pourtant, souligne Konstantina Vassiliou-Enz, ce n'est pas suffisant ; l'Allemagne est depuis si longtemps une terre d'immigration qu'il devrait se passer plus de choses dans ce domaine. Certains points de vue et certaines expériences de vie continuent à passer sous les radars et les médias n'en parlent jamais. » Konstantina est souvent invitée dans des rédactions pour donner son avis sur des journaux et des émissions ; elle constate que la plupart des titres ne remarquent même pas qu'ils s'adressent uniquement à un certain segment du public.

Et du côté des mentoré·e·s, beaucoup n'avaient pas conscience de leurs ressources, étant sans cesse confronté·e·s à des discriminations. Ayant tellement entendu les rédactions les dévaloriser et qualifier leurs sujets d'anecdotiques, ces journalistes avaient fini par le croire. Leur point de vue a changé après avoir rencontré au sein du réseau de NdM des personnes qui vivaient exactement les mêmes expériences. « Savoir qu'on n'est pas seul·e à vivre cette réalité est très encourageant », souligne Konstantina Vassiliou-Enz. « Cet aspect, qui relève de l'empowerment, est l'une des forces du programme de mentorat et joue un rôle beaucoup plus important que nous ne l'avions imaginé au début. »

Il y a une année encore, Alina Ryazanova n'aurait pas pensé obtenir une place de stage. Les obstacles semblaient insurmontables. Puis elle participa au programme de mentorat, fit la connaissance de quantité de gens intéressants issus d'une mosaïque de cultures et sentit qu'elle était l'une d'entre eux. La journaliste évoque aussi les amitiés qui sont nées, l'entraide et les encouragements mutuels, l'entraînement aux entretiens d'embauche.

« Vous avez vécu à Moscou et à Berlin. Alors, pourquoi souhaitez-vous faire votre stage dans un titre de la presse locale ? » Lorsqu'Alina Ryazanova s'est vu poser cette question lors de son entretien d'embauche, sa réponse était déjà prête. |

¹ glossar.neuemedienmacher.de

Porte-monnaie sous contrôle

Dépensier, paresseux, déraisonnable, le pauvre est souvent perçu comme responsable de sa situation. Dans son essai *Où va l'argent des pauvres*, le sociologue français Denis Colombi montre, au contraire, des stratégies de dépenses rationnelles, en déconstruisant au passage nos perceptions de la pauvreté. **Entretien.** Propos recueillis par Émilie Mathys

▷ **AMNESTY:** Pourquoi le sociologue que vous êtes en est-il venu à travailler sur la pauvreté et, plus spécifiquement, sur les pratiques de consommation qui y sont associées ?

◁ **Denis Colombi:** Il y a quelques années, une petite polémique est née en France concernant l'allocation de Noël. Il avait été proposé d'octroyer des bons d'achat, plutôt que de l'argent liquide, pour les cadeaux de fin d'année. Pourquoi ? Une idée très répandue, et erronée, que l'on se fait de la pauvreté, est que les gens se retrouvent dans le besoin car ils ne savent pas gérer leur argent. On va alors tenter de contrôler leurs dépenses par divers moyens. C'est une forme de mépris. De manière générale, on parle beaucoup de la pauvreté : les gens ont tous un avis, souvent radical, sur cette problématique et sur la manière dont les pauvres devraient se comporter. Pourtant, nous sommes peu nombreux à avoir fait l'expérience de la privation. En outre, les personnes précaires ont très peu accès à la parole médiatique. Nous devons les écouter et aller sur le terrain, ce que fait notamment la sociologie.

▷ **La pauvreté peut faire peur : est-il plus facile de pointer des comportements individuels qu'un système inégalitaire auquel nous participons tous et toutes ?**

◁ Nous avons tendance à ramener la pauvreté à une problématique individuelle. Qu'est-ce que les pauvres ont de particulier ? Quelles sont les caractéristiques individuelles qui font qu'ils sont dans le besoin ? Il existe une forme d'inquiétude

vis-à-vis de la pauvreté, avec un besoin de rassurance : si j'étais pauvre, je m'en sortirais mieux qu'eux. C'est également une façon de se conforter dans l'idée que l'on mérite notre situation, que l'on n'a pas à s'inquiéter pour notre avenir. *Où va l'argent des pauvres* s'inscrit en faux contre ce préjugé et démontre que si j'étais pauvre, je générerais mon budget de la même manière que les personnes en situation de pauvreté. Que des comportements qui semblent absurdes de l'extérieur sont a contrario complètement rationnels vus de l'intérieur. Il est essentiel de déplacer notre regard : dépasser l'explication par la déviance individuelle pour aller vers la compréhension d'un mécanisme général. Ce ne sont pas les pauvres le problème, mais la situation dans laquelle ils sont plongés.

▷ **Vous écrivez, au début de l'ouvrage, « cette distinction entre les bons et les mauvais pauvres est le premier obstacle à la compréhension sociologique de la pauvreté ». Qu'est-ce qu'un « bon pauvre » vs « un mauvais pauvre » ?**

◁ La distinction entre le bon et le mauvais pauvre remonte au Moyen Âge. Le « mauvais pauvre » serait fainéant et dépensier. Le « bon pauvre », lui, est travailleur et fait des efforts pour s'en sortir, tout en étant suffisamment en difficulté pour montrer qu'il est nécessaire. C'est une équation impossible, une double contrainte où il faut à la fois être souffrant et ne pas souffrir, être en difficulté mais pas trop. Dans la réalité, le « bon pauvre » n'existe pas. C'est une représentation chimérique pour justifier la façon

dont nous nous comportons avec les personnes précaires au quotidien.

▷ **Le phénomène des « working poor », soit des personnes qui travaillent mais n'arrivent malgré tout pas à joindre les deux bouts, ne se rapproche-t-il pas, justement, de la figure du « bon pauvre » ?**

◁ En effet, on pourrait se dire qu'au moins eux font des efforts, mais on trouvera toujours un moyen de leur nier ce statut de pauvre. Un article publié dans *Le Monde* en décembre 2018 en est un bon exemple : la journaliste suit un couple de Gilets jaunes dont le mari travaille et gagne le SMIC, tandis que la femme s'occupe des trois enfants. Les commentaires à leur rencontre ont été extrêmement violents. Il leur a été reproché, d'une part, de se faire passer pour pauvres et, d'autre part, de mal dépenser leur argent puisqu'ils achetaient des vêtements de marque à leurs enfants. Tout ce qui est de l'ordre de l'excès, de l'ostentatoire leur étant interdit. Pourtant, tout le monde s'accorde des petits plaisirs. Il est facile de déchoir un individu de son statut de pauvre et, ainsi, de lui refuser des aides.

▷ **La droite et la gauche alimentent ces fantasmes : d'un côté, un peuple déraisonnable qui dépense sans compter et, de l'autre, des pauvres vertueux. Où se situe la réalité ?**

◁ La figure du pauvre n'est pas uniquement construite par la droite, mais aussi par une gauche qui tend à masquer les pratiques jugées « immorales ». Oui, les personnes précaires achètent des smartphones, des

Il n'est pas rare que des enfants de familles précaires arborent des baskets chères, qui représentent souvent **un moyen de mettre à distance les stigmates de la pauvreté**, comme l'ont montré des études sociologiques.

© Shutterstock / Krassovskii Dmitrii



vêtements griffés – participant ainsi à l'économie capitaliste –, boivent, fument. L'objectif, ici, n'est pas d'excuser mais de comprendre. La cigarette, par exemple, a une fonction de socialisation, et l'alcool est souvent un moyen de tenir le coup dans des situations difficiles. Les pauvres ne sont ni vertueux, ni parfaits, mais on peut expliquer la rationalité de leur comportement et de leurs choix.

▷ **La droite tend, par ailleurs, à utiliser l'argument « il faut aider les pauvres de chez nous » pour justifier des politiques anti-migrants...**

◁ Cet argument fréquemment mobilisé s'appuie, encore une fois, sur la figure des « bons pauvres de chez nous » et celle des « mauvais pauvres profiteurs de l'étranger ». En France, le Rassemblement national tient régulièrement ce discours. Mais quand le parti est au pouvoir, il s'attaque aux pauvres en coupant les aides, en rognant les budgets alloués aux associations. Ce discours ne tient debout que lorsqu'il s'agit de rejeter l'autre, mais ne suit plus lorsqu'il faut agir en faveur des personnes précarisées.

▷ **Les enfants arborant des habits de marque sont souvent décriés. Pourtant, dans notre société, la consommation est clairement un facteur d'intégration.**

◁ On se représente souvent la consommation de manière simpliste, suivant la pyramide de Maslow : d'abord les besoins matériels, la sécurité alimentaire, le logement, etc. ; puis, une fois ces besoins remplis, on peut s'intéresser à la réalisation de soi, au statut social. Selon cette représentation, les pauvres devraient donc consacrer leur consommation uniquement à leur survie. Si l'argent va à des biens relevant du statut social, alors il est mal utilisé. On oublie qu'être pauvre est un statut extrêmement difficile à vivre, particulièrement pour les jeunes et les enfants. Acheter des habits à la mode, des smartphones, une TV est un moyen

de mettre à distance le stigmate de la pauvreté. Le statut social est essentiel à tous les individus et peut donc être considéré comme un bien de première nécessité.

▷ **Autre objet symbolique sur lequel vous revenez dans votre essai : le smartphone, qui fait aujourd'hui partie intégrante de notre quotidien.**

◁ Il y a une évolution dans les biens que l'on dénonce chez les pauvres : d'abord les baskets, puis l'écran plat et aujourd'hui le smartphone, que tout le monde possède, y compris les sans-abri et les réfugiés. Il est aujourd'hui un bien essentiel, notre environnement est organisé autour de ce mode de communication. Le smartphone est, par exemple, le biais le plus économique de se connecter à du wifi gratuitement, de prendre un rendez-vous, de chercher un emploi, de rester en contact avec ses proches, etc. Être présent sur les réseaux sociaux, se tenir au courant de l'actualité, regarder un film, toutes ces choses font qu'on ne va pas se sentir complètement coupé du reste de la société. Si les pauvres ont des smartphones, c'est simplement que vivre sans est devenu extrêmement compliqué. Aujourd'hui, le vrai luxe c'est de pouvoir s'en passer.

▷ **Une étude¹ parue l'année dernière à Genève montre le non-recours aux aides sociales, notamment en raison de leur caractère stigmatisant. Comment lutter contre ce paradoxe ?**

◁ La sociologie analyse depuis un certain temps le « paradoxe de l'assistance publique » : statistiquement, les pays qui s'en sortent le mieux dans la réduction

de la pauvreté disposent d'un système de redistribution universel. Lorsqu'on attribue une aide sociale à un grand nombre de personnes sans tenir compte de leur situation financière, tous les citoyens auront intérêt à soutenir l'augmentation du niveau d'aide sociale. Lorsqu'au contraire on cible la pauvreté à proprement parler, certes, l'argent ira à un plus petit nombre d'individus, mais cela aura pour conséquence une stigmatisation des personnes ayant recours aux aides.

Je reviens dans mon essai sur une proposition éminemment politique, celle du revenu universel. Le fait que tout le monde reçoive un revenu sans condition permettrait également de tendre vers une déstigmatisation de la pauvreté. Ce système soulève des questions intéressantes : lorsqu'on évoque la possibilité de supprimer complètement la pauvreté, les réactions que l'on rencontre sont : « Mais alors, qui va s'occuper de ramasser les poubelles ? » On est finalement bien content qu'il y ait des gens contraints de faire des travaux difficiles et mal payés. La question de la pauvreté est une question politique : elle fait partie d'une organisation sociale qui profite à un certain nombre de personnes, basée sur l'exploitation de certains par la classe dominante. |

¹ Barbara Lucas et Catherine Ludwig, « Non-recours aux aides sociales et santé perçue », REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 11 novembre 2019, www.reiso.org/document/5199

Où va l'argent des pauvres – Fantômes politiques, réalités sociologiques,
Denis Colombi, Éditions Payot, 2020, 348 p.

Un simulacre de justice

C'est un procès historique. Celui du fondateur de WikiLeaks, Julian Assange, qui risque d'être extradé vers les États-Unis et d'écopier de 175 ans de prison pour avoir publié des documents secrets. Mais c'est aussi celui d'un homme dont les conditions de détention et l'état de santé sont incompatibles avec la tenue d'un procès équitable. Par Virginie Roels

« Les 175 ans de prison qu'on lui promet sont une peine indigne, insupportable et contraire à l'idée que l'on peut se faire des droits de l'homme », furent les premiers mots prononcés par Éric Dupond-Moretti, actuel ministre de la Justice, lors de la conférence de presse donnée le 20 février dernier à Paris par Reporters sans frontières. Le ténor du barreau est alors l'un des avocats de Julian Assange.

Nous sommes à quelques jours de l'ouverture du procès. Depuis avril 2019, le légendaire Australien aux cheveux blancs est enfermé dans la prison anglaise de Belmarsh en réponse à la demande d'extradition des États-Unis. La justice britannique l'a jeté entre ces quatre murs en attendant de décider si, oui ou non, elle accède à cette demande ; c'est tout l'objet des audiences du procès en extradition. Extradé sur le sol américain, Julian Assange y serait alors jugé pour intrusion dans le système informatique des États-Unis, conspiration et espionnage.

Au printemps 2010, son ONG WikiLeaks, qui revendique sa volonté de « démasquer les secrets et abus d'État », avait diffusé, avec le concours de grands journaux internationaux, plus de 750 000 documents classifiés dévoilant des informations sur les activités diplomatiques et militaires américaines. Des documents ultrasensibles dont certains confirment des crimes de guerre commis en Afghanistan et en Irak, comme ne se prive pas de le rappeler Éric Dupond-Moretti ce

jour-là : « Assange a permis la diffusion d'une vidéo : une bavure de l'armée américaine en juillet 2007 à Bagdad au cours de laquelle dix-huit civils, dont deux journalistes, ont été tués lors d'un raid aérien. On y voit des soldats rire ! », tonne-t-il de sa voix grave.

Assis au premier rang, coincé entre l'œil d'une caméra et l'objectif d'un appareil photo, un homme grand et mince, tout habillé de noir, l'écoute. Le père de Julian, John Assange, a les cheveux aussi blancs que son fils. Pendant toute la conférence de presse, il arbore un sourire évasif, mélange de fierté et de peur. Il faut dire que les nouvelles sur l'état de santé de Julian ne sont pas bonnes. En mai 2019, le Rapporteur spécial des Nations unies sur la torture, Nils Melzer, et son équipe médicale lui ont rendu visite en cellule. Le fondateur de WikiLeaks présente « tous les symptômes typiques d'une exposition prolongée à la torture psychologique. » En novembre, son état s'est aggravé, l'expert estime alors que « sa vie est en danger ». Il en tient l'Angleterre responsable : « Julian Assange continue d'être détenu dans des conditions d'oppression, d'isolement et de surveillance non justifiées par son statut de détenu. L'arbitraire flagrant et soutenu dont ont fait preuve tant le pouvoir judiciaire que le gouvernement dans cette affaire laisse présager un écart alarmant par rapport à l'engagement du Royaume-Uni en faveur des droits de l'homme et de l'État de droit. »

Persécution politique | Il y aura plusieurs audiences. Elles débiteront en février, puis, suspendues le temps du confinement, reprendront en septembre. John Assange fera toujours le même voyage. À l'aube, il quitte le centre de Londres pour rejoindre la prison située à Thamesmead en périphérie. Dans le train qui avance aussi lentement que le soleil se lève, les vitres laissent entrevoir les murs de briques, puis des étendues de terrains vagues bientôt gifiées par la pluie. Les yeux du vieil homme s'y reflètent, mais il ne regarde pas, il pense à son fils : « Belmarsh est relié au tribunal par un tunnel. C'est une prison de haute sécurité construite pour le procès de seize terroristes, il n'y a aucune raison que Julian s'y trouve. Passer vingt-trois heures par jour en cellule est considéré comme de la torture. Mais la juge a dit donner peu de crédit aux préoccupations exprimées par le groupe de travail des Nations unies sur les détentions arbitraires. C'est scandaleux. »

À son arrivée, une centaine de personnes venues du monde entier scande son soutien au prisonnier, dans un brouhaha de colère. Il y a des anonymes et des célébrités, convaincu-e-s qu'en cas d'extradition, la liberté d'expression pourrait bien s'éteindre sous leurs yeux : « Ce n'est pas un délit de révéler les crimes de guerre des États-Unis, c'est dans l'intérêt de tous et toutes », souffle la styliste anglaise Vivienne Westwood. Aucun-e de ces manifestant-e-s n'aura accès au tribunal.

TIMELINE

Dates clés :
Julian Assange,
cloîtré depuis 8 ans

Juillet 2010 : WikiLeaks diffuse 750 000 documents confidentiels, certains portant sur les activités de l'armée américaine en Irak et en Afghanistan.

Novembre 2010 : La Suède lance un mandat d'arrêt à l'encontre de Julian Assange pour viol présumé.

Juin 2012 à avril 2019 : Julian Assange est réfugié politique dans l'ambassade de l'Équateur à Londres.

2016 : Diffusion par WikiLeaks de milliers d'e-mails piratés du Parti démocrate.

Mai 2017 : Le parquet suédois classe sans suite l'enquête pour viol présumé.

John, lui, passe le sas de contrôle et monte l'escalier pour rejoindre le balcon réservé au public. Devant la porte, un garde choisit au compte-gouttes, selon ses humeurs, la quinzaine de personnes autorisées à entrer pour assister à l'audience. Le père d'Assange se place au premier rang du balcon, plonge son regard dans le box vitré des accusé-e-s. Julian Assange entre, s'assoit sur le banc. Rasé de près, les cheveux coupés court, il est vêtu d'un costume gris pâle et d'une chemise blanche qui lui donnent l'allure d'un prêtre au teint blanc. Il lève les yeux vers le balcon.

« Je regardais son visage, je voulais voir s'il allait me sourire », confiera John.

« Et il vous a souri. »

« Oui. »

L'audience débute, les angles d'attaque se dessinent. Les juristes américains venu-e-s en nombre affirment que l'Australien a conspiré contre les États-Unis. Qu'il a encouragé l'analyste militaire Chelsea Manning à pirater les ordinateurs. Qu'en diffusant ces informations, il a mis en danger des sources en Afghanistan. Cependant, à aucun moment ils ne citeront de noms ou ne donneront d'éléments circonstanciés sur ces dernières accusations. De leur côté, les avocats de Julian Assange, et en premier lieu le célèbre ancien juge Baltasar Garzón, comptent prouver que ce procès est politique. D'ailleurs, n'ont-ils pas tous deux été espionnés pour le compte des autorités américaines ? Lors de l'élection présidentielle américaine de 2016, Donald Trump n'a-t-il pas proposé à Assange de le gracier s'il affirmait que la Russie n'était pas impliquée dans la fuite des milliers d'e-mails piratés du parti démocrate ? Preuve que ce procès est politique.

Santé « désastreuse » | Un malaise parcourt la salle quand Julian Assange se lève pour parler. Pas de micro. Sa voix ne passe pas l'épaisseur des vitres, personne



Des partisan-e-s du fondateur de WikiLeaks, Julian Assange, rassemblé-e-s devant l'ambassade britannique de Bruxelles, en Belgique.

ne l'entend, pas même ses avocats. Ces derniers sont placés de l'autre côté des vitres, à plus d'un mètre du box, dos à lui. De sorte qu'il leur est impossible de communiquer durant toute l'audience. Au soir de la première série d'audiences, il quitte la salle, adressant un dernier regard au balcon, le poing levé. Tout le rang lui répond du même geste. « Lors d'un procès d'une telle importance, comment un homme peut-il être en état de se défendre lorsqu'il est traité de manière aussi dégradante ? s'indigne le rédacteur en chef de WikiLeaks, Kristinn Hrafnsson. Julian a été menotté onze fois dans la journée et a fait l'objet d'une fouille par deux fois. Le matériel que ses avocats lui avaient laissé lui a été repris à la fin de l'audience. Mais que se passe-t-il ? À quel type de procès sommes-nous en train d'assister ? » Le lendemain, le rédacteur en chef ne pourra pas accéder à la loge du public ; le garde à l'entrée nous dira avoir « reçu des ordres » pour l'en empêcher.

Suspendues pendant le confinement, les audiences ont donc repris en septembre. Pendant ces six mois, on a privé

Julian Assange de tout contact : « Il est à l'isolement et depuis mars, aucun avocat n'a eu le droit de le voir », s'étonne Antoine Ney, son avocat en France. « Je ne l'ai pas revu, nous écrit quant à lui son père John. Les visites sont désormais de quarante-cinq minutes une fois par mois. Il est interdit aux visiteurs ou à ses enfants de le toucher. Sa santé est désastreuse, il aurait besoin d'être hospitalisé, après des années de torture psychologique et le handicap physique qui en résulte. »

Quelques mois plus tôt, lors d'une conférence de presse, l'ancien juge Baltasar Garzón avait déclaré : « Ceux qui poursuivent Julian Assange comme un délinquant sont ceux-là mêmes qui ont commis des crimes. » Il faut croire que l'Histoire lui donne raison. En mars dernier, la chambre d'appel de la Cour pénale internationale ouvrait une enquête pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité en Afghanistan. L'enquête vise l'ensemble des forces en présence, dont l'armée américaine et ses services de renseignement. |

Avril 2019 :
Julian Assange est arrêté puis enfermé à Belmarsh.

Mai 2019 :
Les États-Unis inculpent Julian Assange.

Octobre 2019 : La justice espagnole ouvre une enquête sur une société de sécurité qui espionnait Julian Assange à Londres.

Février 2020 :
Le Conseil de l'Europe s'oppose à l'extradition de Julian Assange.

Février, puis septembre 2020 :
Audiences en extradition.

Janvier 2021 :
Décision sur le procès en extradition.

Forêt décimée, défenseur·e·s assassiné·e·s

Dans la province de Palawan, considérée comme « la dernière frontière environnementale » des Philippines, les activistes écologistes sont en danger de mort. Reportage d'Antoine Hasday

Les Philippines sont l'un des pays les plus dangereux pour les défenseur·e·s de l'environnement. Rien qu'en 2018, 30 militant·e·s écologistes y ont été assassiné·e·s, selon un rapport de l'ONG Global Witness. La plupart de ces violences surviennent dans des zones où les espaces naturels sont convoités pour y développer des activités économiques,

légales ou illicites ; comme dans la province de Palawan, avec ses 1780 îles, ses 780 000 hectares de forêt tropicale, sa biodiversité exceptionnelle et ses nombreuses espèces endémiques. Palawan est considérée comme « la dernière frontière écologique » du pays. Seulement, ses arbres et ses terres aiguisent bien des appétits. L'agrobusiness déboise pour

faire pousser des palmiers à huile, des noix de coco ou de l'ananas. Les industries extractives éventrent la terre, riche en nickel. Les trafiquant·e·s de bois, eux, recherchent les écorces précieuses, dont les hôtels et restaurants de Palawan sont friands. Sans parler du braconnage et du trafic d'espèces protégées. Fin septembre, ce sont plus de 2500 kg d'écailles



© Nicolas Quénel

L'activiste Bobby Chan devant une montagne de tronçonneuses confisquées à des trafiquant·e·s de bois qui sévissent dans les forêts de Palawan.

de pangolins et 530 kg d'écailles de tortues de mer séchées, destinés au marché chinois, qui ont été saisis à Palawan.

Harcèlement judiciaire | Depuis la route qui mène aux bureaux du Centre d'assistance juridique environnementale (ELAC), en bordure de la ville de Puerto Princesa, on distingue au loin l'immensité verte de la forêt tropicale de Palawan. C'est ici, dans une modeste maison perdue à la fin d'un chemin de terre, que Grizelda «Gerthie» Mayo-Anda travaille. Cette petite femme souriante d'une soixantaine d'années, coupe au carré et polo pistache frappé du logo «ELAC», est la fondatrice de l'ONG qui utilise l'arme du droit pour défendre l'environnement. Elle conteste devant les tribunaux la plupart des projets polluants. Selon le site Forest News, ELAC a stoppé l'exploitation minière de près de 200 000 hectares de forêt grâce à ses recours juridiques.

Ici, lorsqu'un-e défenseur-e de l'environnement ose s'attaquer à une entreprise, celle-ci lance contre lui une machine de guerre judiciaire : «Nous sommes attaqués en justice dans le cadre de procédures-bâillons» résume Mayo-Anda. Ces procédures sont des techniques bien huilées : l'entreprise dépose plainte sur plainte contre celles et ceux qui remettent en cause son commerce. À terme, la personne ou l'organisation, systématiquement attaquée, n'a plus les moyens humains et financiers de se défendre. Acculée, elle doit jeter l'éponge. L'acharnement procédural l'a «bâillonnée».

L'arme politique | Un autre procédé utilisé contre les défenseur-e-s de l'environnement consiste à affirmer que leur combat n'est pas écologique mais politique, qu'ils sont à la solde des guérilleros. «Nous sommes diffamés par les autorités qui nous accusent d'être liés à l'insurrection communiste [une guérilla maoïste, le NPA, présente aux Philippines depuis plus de cinquante ans,

ndlr]», détaille Mayo-Anda. Cette pratique, dite du *red-tagging* ou *red-baiting*, est bien documentée. Pamalakaya-Pilipinas, une association de petits pêcheurs de Palawan qui s'oppose à la surpêche, en a fait les frais en décembre 2019, accusée par la task force antiguérilla (Palawan TF ELCAC) de liens avec le NPA.

«En 2017, deux de nos militants se sont fait poursuivre par un homme armé d'une lance à Ransang alors qu'ils enquêtaient sur l'abattage illégal des arbres», raconte Mayo-Anda. Les écologistes qui payent le plus lourd tribut à leur cause sont les *para-enforcers* de la fédération d'ONG PNNI (Palawan NGO Network Incorporated). Cette organisation, créée par l'avocat et activiste Bobby Chan, organise des «patrouilles citoyennes» dans la forêt pour intercepter ceux qui s'adonnent à l'abattage illégal, au braconnage ou à d'autres activités prohibées comme le trafic d'espèces protégées ou les incendies pour faire place à des projets non autorisés. Ces patrouilles sont autorisées car la police des Philippines encourage les citoyen-ne-s à arrêter les personnes commettant des infractions. Mais elles sont aussi risquées. Depuis 2001, douze membres de l'ONG ont été assassiné-e-s, le plus souvent par balles, sur la route ou à leur domicile. «La violence des trafiquants s'accroît avec la demande, notamment celle de bois précieux. Plus le tourisme augmente, plus la demande en bois des hôtels et restaurants est importante», analyse Bobby Chan.

Dans cette lutte à mort entre défenseur-e-s écologistes et trafiquant-e-s, les autorités censées protéger l'environnement restent souvent indifférentes. «Le Département des ressources environnementales et naturelles (DENR) et le Conseil de Palawan pour le développement durable (PCSD) ne nous aiment pas, ils sont en quelque sorte jaloux et ont un sentiment de supériorité. Quant aux gouvernements provincial et national, ils nous détestent», assène Bobby Chan sans détour. Selon lui, les autorités perçoivent

les *para-enforcers* comme des empêcheurs de tourner en rond et envient leur efficacité contre les trafiquant-e-s de bois.

Les gardes forestiers dans le viseur des trafiquant-e-s | Pourtant, les attaques dont sont victimes les défenseur-e-s de l'environnement n'épargnent pas les dépositaires de l'autorité. Le 4 septembre dernier, Bienvinido «Toto» Veguilla Jr, un garde forestier du Département provincial de l'environnement et des ressources naturelles (DENR/PENR), a été tué à coups de machette par un trafiquant de bois présumé à El Nido.

Le bureau du DENR/PENR est situé sur les hauteurs de Puerto Princesa. Un bâtiment coloré et imposant qui détonne dans une rue jonchée de petites baraques de bric et de broc. Nous sommes accueillis dans son bureau par Eriberto B. Saños, en charge des questions environnementales pour la province de Palawan. Ce n'est pas la première fois qu'un de ses gardes est assassiné : «Plusieurs d'entre eux ont été tués par des individus qui coupaient du bois illégalement. Les trafiquants sont devenus plus violents, plus sûrs d'eux ces dernières années», relève-t-il. Face à cette recrudescence de la violence, le gouvernement a fini par apporter un soutien logistique au DENR/PENR : «Nous allons bientôt recevoir 150 fusils à pompe pour nos rangers. Le projet de loi 6973, porté par la députée Loren Legarda, prévoit de créer une force de police unique dédiée à la protection de l'environnement, mais ce n'est pas encore effectif. Nous sommes faibles pour ce qui est de faire respecter les régulations environnementales», regrette M. Saños.

Les racines du mal | Les menaces qui pèsent sur les militant-e-s écologistes aux Philippines sont loin de se limiter à Palawan. Un tiers des défenseur-e-s de l'environnement tué-e-s en 2018 l'ont été à Mindanao, l'île dont est originaire le président Rodrigo Duterte, au sud du pays.

Plusieurs raisons à cette escalade. Tout d'abord, le gouvernement philippin prône un «développement à tout prix» qui ne prend pas en compte l'impact environnemental et social: en 2017, il a alloué 1,6 million d'hectares à des projets d'agriculture intensive, au risque d'aggraver les tensions autour de la propriété de la terre. Ensuite, la «guerre contre la

drogue» du président Duterte a causé la mort de 5 à 25 000 personnes, instauré un climat de peur et banalisé la violence. Enfin, l'absence de sanctions pour celles et ceux qui violent les lois sur l'environnement et assassinent des militant·e·s écologistes accroît le sentiment d'impunité, pour les trafiquant·e·s comme pour les entreprises.

L'explosion du tourisme dans l'archipel ne fait qu'attiser les convoitises et les affrontements. La liste des victimes s'allonge, comme indexée à la hausse de la demande de bois précieux. Plus que jamais, les militant·e·s écologistes se retrouvent cerné·e·s, cibles fragiles du *big business* et des mafias, abandonné·e·s par des autorités corrompibles. |

L'homme aux 700 tronçonnesuses

Bobby Chan a lancé des patrouilles citoyennes pour empêcher l'exploitation illégale de l'environnement à Palawan. Mais ses hommes payent un lourd tribut.

L'endroit évoque Mad Max. Des carcasses de véhicules trafiqués, mangées par la rouille, sont éparpillées à travers le terrain. Mais ce qui interpelle, ce sont les centaines de tronçonnesuses qui forment une tour haute d'une dizaine de mètres. «On en avait tellement! On a fini par les empiler pour faire un sapin de Noël que l'on allume chaque année», s'amuse l'activiste. Ici, c'est le nouveau siège de PNNI, la fédération d'ONG qui abrite les *para-enforcers*. Tout ce qui est là, Bobby Chan et ses hommes l'ont confisqué, le plus souvent aux trafiquant·e·s de bois qui sévissent dans les forêts de Palawan. «Je n'ai pas le chiffre exact mais nous avons ici plus de 700 tronçonnesuses», détaille-t-il.

Frapper les trafiquant·e·s au portefeuille | Sa venue à Palawan remonte à plus de 28 ans, en 1992, alors qu'il faisait un stage au sein de l'association ELAC (Centre d'assistance juridique environnementale) dans le cadre de ses études de droit. L'examen du barreau passé, il va travailler pour l'association. Il déchante alors très vite, celle-ci n'étant pas à la hauteur des enjeux: «On faisait beaucoup de sensibilisation auprès des populations et ça n'avait pas beaucoup d'impact. Quant au travail juridique, il suppose que l'atteinte à l'environnement se soit déjà produite.» Autrement dit, lorsqu'un·e trafiquant·e de bois est arrêté·e, c'est que les arbres ont déjà été coupés. Fort de ce constat, Bobby Chan expérimente une nouvelle approche à partir de 1997. «C'est l'année où j'ai essayé de confisquer ma première tronçonnesuse. J'ai évidemment échoué!», rigole-t-il. Son raisonnement est le suivant: puisque les autorités sont impuissantes ou inefficaces, des patrouilles citoyennes vont se charger du problème, avec une organisation digne d'un commando, armé·e·s de bâtons et d'un solide réseau d'informateurs.

Aujourd'hui leur organisation est bien huilée: «Si on nous signale des activités illégales, nous mettons en place une surveillance. Nous avons aussi des patrouilles sur terre et en mer.»

Une fois les individus repérés, «on sécurise le périmètre et on identifie les armes qu'ils portent». Après avoir pris toutes les précautions, «on s'approche en encerclant les individus; on se présente en demandant fermement les permis et, s'ils n'en ont pas, on confisque le matériel». En cas de résistance, ils font usage d'une «force raisonnable». Il est toutefois hors de question de livrer les contrevenant·e·s aux autorités. Selon Bobby Chan, ce sont généralement des personnes en grande précarité. «Elles sont exploitées par les vrais trafiquants qui récoltent les fruits du larcin. Souvent avec la complicité d'entreprises et de politiciens corrompus.» Confisquer le matériel et laisser libre le «menu fretin» est donc un moyen de frapper les commanditaires au portefeuille.

Douze morts depuis 2001 | Cette traque dans la forêt ne le laisse pas indemne. Entre la végétation dense qui implique de se frayer un chemin à coups de machette, les attaques de serpents, d'abeilles ou le vol des provisions par les binturongs – de petits mammifères arboricoles – la forêt est des plus inhospitalières. Sans oublier les moustiques: «Sur les six souches existantes du paludisme, j'en ai contracté quatre», soupire Bobby Chan. Très affaibli par la maladie, il retourne à Manille en 2006 pour se reposer auprès de sa femme et de sa fille. En 2009, on lui propose de prendre la tête du PNNI, qui regroupe les ONG de la province. Il revient donc à Palawan. Mais la situation est plus que jamais dangereuse pour les *para-enforcers*. «Depuis 2001, douze d'entre nous ont été assassiné·e·s. Un durant une opération, et onze autres à leur domicile ou sur la route. Le vrai danger, ce ne sont pas les patrouilles, ce sont les représailles», explique l'activiste alors que ses yeux s'embrument. «J'ai tous les jours peur pour ma vie. Avant, cela me paralysait, mais avec les années on s'habitue. La joie de faire ce travail aide à surmonter cela.» |

Quand la parole est d'or

Née en Haïti sous la dictature duvalienne, arrivée à Lausanne vingt-trois ans plus tard pour ses études, Jocelyne Michel s'est battue toute sa vie pour la liberté d'être soi, sans jamais s'excuser. Par Émilie Mathys

Tandis qu'on se retrouve face à trois portes d'entrée d'un immeuble du centre de Lausanne, notre regard est instinctivement attiré par celle ornée d'un panneau « Bienvenue ». Bingo, c'est ici que l'on est attendue. Chaleureuse et accueillante comme on se l'était imaginée, Jocelyne Michel nous fait malgré tout part de sa lassitude à la vue du masque qui nous cache les trois quarts du visage. À ses yeux, il évoque la dictature en Haïti, « quand on se méfiait de tout le monde ».

« Cette pandémie réveille chez moi des angoisses que je pensais enfouies », confie la septuagénaire dans son salon

aux murs embellis de peintures de son pays d'origine, Haïti. Jocelyne et sa famille y vivent pendant la dictature de François Duvalier, dans la terreur. Disparitions, meurtres et surveillance régissent le quotidien des habitant·e·s qui ne savent plus à qui faire confiance. « J'ai étudié dans un collège privé où les professeurs nous enseignaient les droits humains. Ils étaient arrêtés à n'en plus finir, les élèves aussi. » Le jour où la jeune femme est personnellement menacée, décision est prise de quitter son pays. Elle n'y retournera que de rares fois, la peur y est encore palpable. Un peu par hasard, la jeune femme pointe la Suisse sur une carte du monde. C'est là qu'elle fera ses études et, plus précisément, à la Haute école de travail social de Lausanne et à l'Université de Genève. Les débuts sur le sol helvétique sont difficiles pour l'étudiante qui se sent seule et se trouve être l'une des rares personnes noires à l'Université, et en dehors. Mais la jeune femme se convainc de rester coûte que coûte. Près de cinquante ans plus tard et munie d'un passeport suisse qui l'enracine définitivement, Jocelyne Michel n'est plus repartie, siégeant même douze ans au Conseil municipal de Pully, dont quatre en tant que de présidente de la commission de naturalisation (sous le regard parfois étonné des futur·e·s citoyen·ne·s de l'opulente commune). Côté professionnel, son besoin de contacts humains, et plus particulièrement avec les enfants, tellement importants dans son pays d'origine, la conduit à travailler pendant quinze ans pour l'Hôpital de l'enfance. De plus, en collaboration avec le professeur Ansermet,

elle met sur pied le centre de soins ambulatoires en pédopsychiatrie, destiné aux jeunes déjà fragilisé·e·s par la vie. « Beaucoup d'enfants de familles migrantes venaient consulter. J'avais l'impression qu'il manquait quelque chose dans la façon de les recevoir, de comprendre leur histoire... », se remémore la Lausannoise. Son chemin croise alors celles et ceux avec qui elle fondera, en 1992, l'association Appartenances. L'objectif: proposer un lieu d'accueil et de prise en charge spécifique aux migrant·e·s, pour leur donner une voix, une visibilité.

Cette visibilité, Jocelyne s'en empare pour défendre les valeurs vers lesquelles elle se tourne naturellement. Elle a ainsi participé aux grèves des femmes de 1991 et de 2019. D'abord pour elle-même, mais également en tant que « porte-voix de celles qui ne pouvaient pas être présentes, pour des raisons de papiers ou d'emploi ». La militante sait mieux que personne combien la parole est d'or. Il est ainsi fréquent de croiser Jocelyne Michel lors de manifestations pour le climat ou, plus récemment, contre les violences policières visant les Noir·e·s. « Je me suis souvent trouvé être la seule femme de couleur dans les rassemblements. Oui, je suis noire, mais je n'ai jamais été éduquée avec l'idée qu'être noire allait être un handicap », se souvient la militante de toujours. Si elle se réjouit qu'enfin les jeunes battent le pavé, elle déplore qu'ils ne l'aient pas fait plus tôt. « Il faut réagir à la moindre injustice et ne pas attendre qu'il y en ait dix ! Oui, en tant que Noir on est différent, mais on a le droit d'exister, de faire partie de cette société ! » Et de ne pas s'excuser. |



© DR

Jocelyne Michel est arrivée en Suisse pour ses études à l'âge de 23 ans. Elle était alors l'une des seules personnes noires à l'Université de Genève.

Un engagement sans retour

Se porter volontaire, ce n'est pas seulement donner de son temps, c'est aussi voir sa vie et ses valeurs complètement transformées. *Volunteer* s'intéresse à ces Suiss-ess-es parti-e-s en Grèce pour aider les réfugié-e-s et, plus particulièrement, aux conséquences de leur engagement. Entretien avec l'un des deux réalisateurs, Lorenz Nufer. Propos recueillis par Émilie Mathys

▷ **AMNESTY:** Comment en êtes-vous venu-e-s à faire un film sur la crise migratoire du point de vue, cette fois, des bénévoles ?

◁ **Lorenz Nufer:** L'un des protagonistes, Michael Räber, se trouve être mon cousin. Son engagement en Grèce a été très médiatisé ici en Suisse et très discuté au sein de notre famille, ce qui m'a naturellement amené à me positionner sur cette problématique. J'ai alors décidé de faire ce que je fais le mieux : aborder un sujet à travers ma position d'artiste. Je suis parti plusieurs fois en Grèce, Serbie, Hongrie et Turquie comme volontaire, dans le but de mieux comprendre cette expérience et de trouver des protagonistes. Anna Thommen, l'autre réalisatrice, elle, est restée en Suisse, ce qui a permis au film de garder une certaine distance avec ce sujet très prenant.

Lorsque le documentaire a été réalisé, en 2015-2016, peu de médias rendaient compte de la situation sur place, il était crucial que quelqu'un le fasse. Et le matériel existait déjà, beaucoup de séquences ont été filmées au smartphone par des bénévoles et migrants.

▷ **La focale est mise sur le retour et l'impact d'une telle expérience, plus que sur les raisons qui font qu'un jour on décide de s'engager. Pourquoi ?**

◁ Ce que nous avons observé avec les gens que nous avons suivis, c'est que la décision de partir en Grèce, ou ailleurs, est rapide, impulsive. Personne ne sait ce que cela va signifier pour le restant de sa vie. Tous voulaient y aller deux semaines, mais tous sont finalement restés plusieurs années,

physiquement, mais aussi émotionnellement. Il y a toujours ce sentiment de culpabilité qui nous dit qu'on n'en fait jamais assez. Que faire, repartir ou rester en Suisse ? C'est très compliqué de s'en détacher, mais à un moment, il faut passer le flambeau.

▷ **L'un des aspects dépeints dans le documentaire est la somme des responsabilités que prennent les bénévoles amateurs, qui normalement incombent à des organisations ou aux gouvernements.**

◁ Mon cousin dit à un moment dans le film : « Quelqu'un doit prendre une décision. » En effet, les bénévoles ne sont pas formés, mais ils avaient l'espoir qu'après deux-trois semaines, les organisations prendraient le relais, et qu'ils étaient juste là pour combler le fossé. Mais elles ne l'ont pas fait. Les bénévoles apprennent sur le terrain et acquièrent un véritable savoir-faire, qui va du débarquement des bateaux à la gestion de la nourriture dans les camps (distribuer les sacs la nuit, pour éviter les émeutes), tout en impliquant également les réfugiés eux-mêmes. Sur le terrain, ils deviennent de vrais spécialistes avec des connaissances qui malheureusement se perdent. Pourquoi les grandes organisations ne les approchent-elles pas pour s'enrichir de leur expertise ?

▷ **On a l'impression que tant que les politicien-ne-s ne feront rien, en Grèce comme en Suisse, la situation restera sans espoir...**

◁ Aujourd'hui, la situation pour les réfugiés est encore pire qu'à l'époque du tournage. L'Union européenne est déchirée entre des

projets de réformes et des gouvernements qui pratiquent la politique de l'autruche. On ne peut pas ignorer la migration et les réfugiés. Le monde s'est construit sur les mouvements de personnes, et tant qu'il y aura des inégalités persistantes, cela ne disparaîtra pas. La vraie question est : Comment intégrer les migrants ? Ils peuvent apporter énormément à nos sociétés, alors pourquoi les laisser en attente pendant des années ?

▷ **Quel était l'objectif de ce documentaire ? Faire naître des vocations ?**

◁ Nous voulions avant tout que les spectateurs soient touchés et inspirés par les histoires que nous racontons, confronter le public à de vraies questions sociétales. Nous voulions mettre en lumière comment notre société fait face, ou non, à ce défi que représente la migration. Il est aujourd'hui beaucoup plus difficile de se rendre sur place qu'il y a cinq ans ; les gouvernements rendent la vie aux bénévoles et aux organisations très difficile, mais il y a beaucoup de choses à faire ici, en Suisse. C'est parfois difficile de se mettre en action dans un monde qui nous semble absurde ou dans lequel on a l'impression qu'on ne peut rien changer. Mais ne pensons pas trop et soyons dans l'action. |



Volunteer, Anna Thommen et Lorenz Nufer, 2019, 94 min, visible sur myfilm.ch, cinefile.ch et filmingo.ch



Couvertures

Du privé au public

Contre les violences dans le couple revient sur l'évolution et l'histoire, dans trois cantons (Genève, Vaud et Zürich) des années 1970 à nos jours, de la prise en charge par l'État de ce qu'on appelle aujourd'hui les violences domestiques. Cette enquête menée par trois chercheuses met en lumière le rôle fondamental des associations féministes dans la visibilisation des violences faites aux femmes, ainsi que pour leur reconnaissance comme une problématique faisant partie intégrante de la société. L'institutionnalisation de ces questions illustre les convergences, mais aussi les ruptures discursives et les pratiques observées dans les réponses apportées à cet enjeu complexe. Un ouvrage qui s'adresse autant au public qu'aux militant·e·s et aux professionnel·le·s du domaine. Sabine Eddé



Contre les violences dans le couple – émergence et reconfiguration d'un problème public, Pauline Delage, Marylène Lieber et Marta Roca i Escoda, Éditions Antipodes, 2020, 205 p.

Oser dire non

Un film, quatre histoires et un Ours d'or 2020. Dans *There is no evil*, le réalisateur iranien Mohammad Rasoulof s'empare de la problématique de la peine de mort et en fait son sujet central, soulevant au passage la question du libre arbitre et de la force morale. Face à l'ordre reçu de retirer le tabouret sous les pieds des condamnés à mort par pendaison (souvent, des opposants au régime taxés de dangereux meurtriers), deux options s'offrent : soit obéir et continuer à mener une vie quotidienne paisible, soit refuser, et ce malgré les graves conséquences encourues. De l'avis de l'un des protagonistes, on a toujours le choix d'agir selon ses propres valeurs. En toile de



fond de ces quatre courts-métrages, un régime totalitaire toujours en vigueur.

Paola Hürlimann

There is no evil, Mohammad Rasoulof, 2020, 150 minutes.

Au cœur du cauchemar

Vingt et un ans avant le génocide rwandais, la haine raciste s'introduit dans un lycée catholique du pays. Dans *Notre-Dame du Nil*, le réalisateur et écrivain afghan Atiq Rahimi convoque le sacré pour incarner la perte de l'innocence. Par Aurélie Kohler

Après avoir adapté deux de ses romans dont les intrigues se jouent en Afghanistan, Atiq Rahimi (prix Goncourt 2008) pose sa caméra dans les vertes collines du Rwanda. Il porte à l'écran le roman *Notre-Dame du Nil* de Scholastique Mukasonga (prix Renaudot 2012). Les deux auteur·e·s exilé·e·s en France n'ont de cesse d'explorer les drames intimes et collectifs de leurs pays respectifs. Le titre du livre se réfère au nom fictif d'un pensionnat catholique, très semblable à celui qu'a fréquenté l'auteure rwandaise.

En 1973, ce lycée perché en altitude accueille les filles de l'élite politique et militaire du pays. Les adolescentes font des batailles d'oreillers, rêvent à leur futur d'épouses de hauts dignitaires et s'acquittent avec discipline des tâches journalières. Mais les rivalités ethniques n'épargnent pas l'établissement. Selon une loi, les élèves tutsies ne peuvent occuper que 10 % des places. Elles sont progressivement prises à partie et insultées par la majorité hutue, jusqu'à l'explosion de la violence, quelques mois avant que Juvénal Habyarimana ne prenne le pouvoir.

Atiq Rahimi se refuse à une reconstitution historique, il se concentre plutôt sur le ressenti et l'imaginaire des pensionnaires. Les scènes du quotidien se succèdent, obscurcies par une suspicion grandissante. De cet enchaînement surgissent de beaux moments de poésie. Les images en décor naturel baignent dans une douce lumière. La narration

trop confuse rend cependant l'ensemble inégal, le propos est parfois noyé dans la multiplication des points de vue et les commentaires en voix off.

Le récit s'intéresse à deux duos d'amies, Gloriosa qui entraîne Modesta dans sa cruauté, ainsi que Veronica et Virginia, deux élèves tutsies. Ces dernières se savent menacées dès le début, mais réagissent différemment. La première se laisse admirer par un planteur de café blanc, Monsieur de Fontenaille. Colon du passé, il nourrit des fantasmes pour les Tutsi·e·s auquel·le·s il prête des origines légendaires. Quant à Virginia, elle confronte la direction de l'institution catholique. La jeune fille dénonce les mensonges de Gloriosa à la mère supérieure, en vain. La religieuse s'arrange des rapports de pouvoir et finit par détourner le regard des décisions finales. Dans une ultime accalmie, l'entraide entre les femmes éloigne les inimitiés. |



Notre-Dame du Nil, Atiq Rahimi, 2019, 93 minutes.

Dans les coulisses d'Amnesty

Le tout nouveau podcast *Witness from Amnesty International* (*Témoign pour Amnesty International*) emmène, une fois encore, les auditeurs et auditrices sur les pas des équipes de recherche et de réaction aux situations de crise d'Amnesty International. Pendant une vingtaine de minutes, l'épisode s'immerge dans le quotidien de chercheur·e·s de l'organisation dont le rôle est de demander des comptes aux auteur·e·s de violations des droits humains. Du Myanmar à la Syrie, du Pacifique au Delta du Niger, ces entrevues mettent en lumière le travail de recherche derrière les rapports régulièrement publiés par Amnesty. Des rapports qui auront permis de rendre publics certains des plus gros scandales en matière de violation des droits humains de ces dernières années.

Tout au long de ces différents podcasts, le public réalise l'ampleur du travail nécessaire pour dévoiler la vérité, particulièrement quand des individus préféreraient qu'elle reste enfouie. Les chercheur·e·s se rendent dans des endroits difficiles, instables, inaccessibles, là où personne ne veut aller. Ils y mènent une véritable tâche de détective pendant plusieurs mois, voire des années, dans le secret, à la recherche de témoins acceptant de parler. Motivé·e·s par le devoir de raconter au monde les histoires qu'on leur confie, ils alertent les instances internationales sur les violations des droits humains pour qu'elles demandent des comptes aux personnes, gouvernements et entreprises incriminées. À la fois durs et prenants, ces épisodes font l'effet d'un coup de poing.

Authentiques, fouillés et dynamiques, ils mettent en évidence les difficultés et les enjeux de l'activité de ces femmes et de ces hommes qui œuvrent jour après jour pour rendre le monde meilleur et garantir à tous et toutes le respect de nos droits fondamentaux. Un travail de fourmi indispensable. |

Charlotte Fama



Witness from Amnesty International, Amnesty International, 2020, www.amnesty.org/en/witness (en anglais).

Les luttes sociales à la sauce helvétique

Le siècle d'Emma nous fait redécouvrir l'histoire du XX^e siècle en Suisse, en déconstruisant les préjugés : non, notre histoire n'est pas ennuyeuse. À travers le prisme de la vie d'Emma, personnage fictif, la BD donne l'impression aux lectrices et lecteurs de vivre (ou revivre, pour certain·e·s) des moments forts, sombres, révolutionnaires et militants de notre pays, tels que la grève générale, la montée du nazisme, l'immigration italienne et les luttes sociales des années 1970.

La force de ce roman graphique réside dans la traversée, presque intime, de trois générations de luttes et de revendications, intégrées dans leur contexte social. On est particulièrement touchée, en tant que lectrice et militante, par l'histoire féministe qui défile en trame de fond. L'ouvrage nous rappelle que déjà lors de

la grève de 1918, le rôle des femmes a été primordial. En effet, à l'heure où les ouvrières et ouvriers se politisent, l'une de leurs neuf revendications (celles du comité d'Olten) est précisément celle du droit de vote des femmes. Viendra ensuite la montée des totalitarismes et du nazisme en Suisse. Emma a vieilli et s'engage alors avec sa petite fille, Véronique, dans les mouvements de contestation féministe auprès de Jacqueline Wavre, pionnière du mouvement de libération des femmes en Suisse. Puis, c'est au tour de Véronique de nous faire vivre ses combats, notamment celui contre le nucléaire, notamment celui de l'occupation du chantier de Kaiseraugst, en Argovie, ainsi que des mouvements d'autogestion et de vie alternative.

Fanny Vaucher et Éric Burnand nous livrent ici un véritable travail de documentaristes pour relater et retranscrire avec précision des détails qui rendent le récit vraisemblable et fidèle aux faits réels. Un coup d'œil vif et palpitant sur notre histoire, nos luttes passées et présentes et l'évolution de notre société. À partager avec petit·e·s et grand·e·s, et à offrir à toutes celles et tous ceux qui prétendent que la Suisse ne serait pas un pays de luttes sociales. |

Joëlle Luisier



Le Siècle d'Emma, Éric Burnand et Fanny Vaucher, Éditions Antipodes, 2019, 224 p.



© Ambroise Héritier

SUR LE PONT DE PIERRE

Il emprunte la route étroite à flanc de coteau au départ de la ville de plaine venteuse. Les arbres se sont parés de leurs couleurs automnales, bouleaux jaune pâle, feuillus rougis, hêtres cuivrés. Il ouvre la fenêtre de la voiture pour mieux voir le jeu de lumière sur les colorations chaudes, pour respirer déjà, ou plutôt deviner, l'odeur de la forêt. Il se parque au bas du mont pour grimper la pente douce recouverte d'épines roussies. Au loin, il entend un air d'Axé Bahia, les rires et les discussions d'un petit groupe d'hommes, de femmes et d'enfants. Des Brésiliens, se dit-il en se rapprochant d'eux le sourire aux lèvres. C'est la première fois qu'il voit une communauté étrangère prendre ainsi possession de ce pan de forêt; peut-être les effets de la pandémie qui les empêche de retourner au pays ou de rendre visite à leurs proches établis ailleurs en Europe. Le signe aussi que ces communautés s'établissent durablement.

Il paraît que ça ne se fait pas de demander à des personnes d'où elles viennent, que ça présuppose qu'on ne les trouve pas assez « d'ici », pas assez intégrées, une forme de xénophobie. Qu'importe, il continue à s'enquérir du lieu d'origine des gens quand il suppose qu'ils sont issus d'autres contrées. Pour parler leur langue avec eux, pour s'enquérir des régions spécifiques d'où ils viennent et qu'il pourrait connaître. C'est ce qu'il fait lorsqu'il commence à discuter avec ces hommes, ces femmes et leurs

enfants, un mélange de Brésiliens du Minas Gerais et du Nord-Est, de Recife et Bahia, et de Portugais du Nord. Le jeune couple avec lequel il converse le plus longuement lui propose de rester pour la grillade qui se prépare. Il hésite, attiré par les odeurs qui se répandent depuis le grill installé à même le sol sur des pierres disposées en cercle, mais décide de poursuivre son chemin. Il est venu pour laisser flotter ses pensées en regardant les arbres.

Il lui faut un peu plus d'une heure pour atteindre l'arête au sommet du mont. Il pose son sac à dos à un endroit où l'herbe est douce. Tout autour de lui, un cirque de mélèzes en feu, seules quelques branches isolées ont conservé une teinte jaune. Il ouvre son thermos pour verser du thé de menthe sucré dans le couvercle en aluminium. Il le porte à ses lèvres, savoure la boisson en la conservant longtemps contre son palais avant de l'avaler. Il se couche sur sa veste, regarde les arbres et les quelques nuages isolés qui tournoient loin au-dessus de lui.

Il a toujours été comme ça. Il ne saurait dire pourquoi. Les ailleurs lointains l'ont toujours attiré comme quelque chose d'extraordinaire. Des univers peuplés d'êtres différents et mystérieux, doués d'un autre regard, un regard qui lui enseignerait mieux que le sien le monde qui l'entoure. Oui, il a toujours été comme ça. Enfant, il questionnait encore et encore ses parents sur leur vie au Nigeria. Il les questionnait mais ne pouvait se satisfaire de ce qu'ils lui

contaient de ce pays. Ils y avaient vécu trois ans, à Lagos, où son père était employé pour le compte d'une entreprise britannique. De leur vie là-bas, ils gardaient avant tout en tête leurs avantages d'Européens. Sa mère lui parlait des réceptions avec des Anglais, des Indiens et quelques Africains du Sud qui vivaient dans le même quartier qu'eux, des serveurs dont ils disposaient et des fruits tropicaux. Son père lui expliquait qu'il était payé comme un expatrié, ce qui lui avait permis de mettre de côté une coquette somme d'argent pour l'époque.

Pour faire manger sa sœur qu'elle trouvait trop maigre, sa mère disait parfois :

- Mange, sinon tu vas devenir comme les gamines du Biafra.
- Elles sont comment, les gamines du Biafra ?
- Elles sont squelettiques, avec un gros ventre.
- Mais pourquoi ?
- Il y avait la famine, à cause de la guerre.

Du pays lui-même, de ses populations et de leurs coutumes, il n'avait guère entendu parler, si ce n'est par le biais de quelques commentaires négatifs similaires à celui sur le Biafra. Climat lourd et humide, « affreux », Africains peu fiables, surtout pas dans le travail, routes cabossées, guerre civile, pauvreté, lézards partout, y compris sur les murs de la maison.

Lui regardait les sculptures ramenées de là-bas, les quelques photos où son père posait entouré de Nigériens. Il ne comprenait pas comment il pouvait les réduire, eux et leur immense pays, et par extension leur continent, à quelques attributs dépréciatifs et limitatifs. Non, il ne comprenait pas comment ses parents pouvaient réduire à si peu de mots et d'impressions leur vécu dans ce lointain qui lui semblait si vaste.

Il se concentre à nouveau sur le mouvement des nuages et sur celui, imperceptible, des branches roussies. Il songe à *Americana*, le roman de l'auteure nigérienne Chimamanda Ngozi Adichie. Il sourit en esquissant les lignes de son féminisme corrosif, un féminisme qui revendique la recherche de la féminité et de ses coquetteries, gloss, fards, poudres et bijoux, vêtements qui épousent les formes plutôt que de les renier dans des lignes et des tissus austères, des uniformes supposés rendre les femmes aussi crédibles que les hommes. Un féminisme qui fait voler en éclats avec malice les interdits liés aux traditions, qui revendique résolument la quête des plaisirs charnels, tout en promouvant l'épanouissement des femmes à travers leur indépendance. Il se remémore aussi la réflexion protéiforme de l'auteure africaine sur la race, construite à partir de son observation de centaines d'anecdotes. Il songe enfin à la puissance avec laquelle elle impose à l'Occident sa pensée, une pensée qui se nourrit de son africanité tout en la revendiquant.

Il inspire et s'empliit une dernière fois de l'énergie bienfaisante des arbres autour de lui, de leur stature et de leur immuable sérénité, de l'odeur de la terre, mélangée à celle des morceaux

d'écorce et des pives qui jonchent le sol. Il étire ses bras et décide de reprendre le même chemin que celui qu'il a pris pour monter au sommet. Quand il repasse à côté de la communauté lusophone, les hommes et les femmes avec qui il a discuté plus tôt l'interpellent pour lui proposer une nouvelle fois de partager mets et boissons avec eux. Cette fois il s'arrête ; s'assied à l'une des trois tables en plastique pliables qu'ils ont amenées avec eux. Bientôt on pose devant lui grillades, salades, bières et boissons gazeuses. Il se sert avec appétit tout en s'entretenant avec ceux qui se sont assis autour de lui et qui égrainent les régions qu'ils ont laissées derrière eux pour rejoindre son petit pays. À travers ces contrées qu'ils évoquent, les contrées de l'immense sous-continent qu'il a jadis lui-même parcouru, des images lui reviennent à l'esprit avec netteté. L'image de la terre rouge du Minas Gerais en particulier, cette terre dont on extrait les minerais pour les exporter, et de la végétation exubérante, tropicale, tout autour, là où la terre n'est pas retournée, s'installe avec insistance dans sa tête, tandis qu'il se prête au jeu des questions. Si ce n'est pas trop dur en Suisse, si les gens de ne sont pas trop froids, si leur pays leur manque, si la pandémie les empêche d'y retourner, quels emplois ils occupent.

Il sourit en regardant celles et ceux qui esquissent des mouvements de buste et de hanches au son du Axé, là sur la montagne aux mélèzes. Ils sont une dizaine. On dirait un club ou un cours de danse. Ils se mettent d'accord sur le choix des titres puis effectuent des chorégraphies faites de trois ou quatre enchaînements qui se succèdent en boucle jusqu'à ce que la chanson se termine. Lorsqu'il scrute avec plus d'attention le groupe, il lui semble soudain apercevoir sa fille. Jean slim bleu, top jaune court et ample, cheveux longs raie au milieu, et ce blond foncé teinté de reflets roux, rehaussé par la lumière du jour. « Incroyable, ça ne peut pas être elle » se dit-il. « Que ferait-elle là ? » Et pourtant, cette raie au milieu, ce jean, cette manière de le porter, ces longues jambes légèrement en x, ça ne peut être qu'elle. Il se rapproche du groupe, et son regard croise celui de sa fille au moment où elle esquisse des mouvements des hanches que beaucoup de parents de son entourage qualifieraient, ou plutôt disqualifieraient, en les taxant de suggestifs. Il sent un moment de gêne chez elle, son mouvement qui se bloque, qui pendant deux, trois secondes devient plus crispé, plus court et plus sec. Puis il lui sourit, et le mouvement reprend, plus ample, fluide et libre. Quand la musique se termine, elle vient vers lui en s'exclamant :

- Papa, qu'est-ce que tu fais là ?
- Ben, je me promène.
- Je suis avec Lissandra, ma copine, tu sais.
- Ah oui, celle qui est en classe avec toi depuis le secondaire ?
- Oui.
- Tu assures, c'est incroyable comme tu dances le Axé !
- Tu trouves?... J'avais peur que tu n'aimes pas quand tu m'as vue...
- J'ai habité au Brésil, tu te souviens.



© Ambroise Héritier

– Oui, mais ces danses... On fait souvent des TikTok de danse avec Lissandra, alors elle m'a emmenée danser le Axé avec sa mère et ses amies.

– C'est génial! Bon, je retourne m'asseoir là-bas, dit-il en tendant le bras en direction de la table où il était assis quelques instants plus tôt.

Il déguste un café et une tranche de tarte aux pommes, tout en regardant avec un mélange de surprise et de fierté le naturel avec lequel sa fille fait siens les mouvements de bassin des danses importées. Puis il reprend la route qui conduit au vallon. Il ne passe pas par les gorges, trop humides à cette période de l'année, mais emprunte la route de terre en lacets. Il marche plus de deux heures pour arriver là où la rivière serpente entre les arbres. Une douzaine de voitures, peut-être plus, sont parkées autour de la clairière qui borde le cours d'eau. Dans trois de ces voitures, peut-être quatre, des hommes et des enfants font la sieste sur les sièges arrière. La clairière est entièrement occupée par quelques dizaines de personnes dont il ne saurait dire avec certitude la nationalité. Les femmes et les filles portent des voiles. Peut-être des Syriennes, se dit-il. Il décide de poursuivre son chemin pour s'arrêter plus haut, dans une autre clairière. Lorsqu'il arrive vers le pont de pierre, il constate qu'il est occupé par deux femmes âgées et trois adolescentes. Elles y ont déplié des chaises de camping en toile et métal, sur lesquelles elles sirotent un thé tout en dégustant des pâtisseries. Comme les femmes dans la clairière, elles portent le voile. Les plus âgées sont habillées de longues jupes amples par-dessus lesquelles elles ont passé des manteaux de laine. Tandis que les trois adolescentes sont vêtues de jeans slim, de doudounes

colorées, de baskets griffées aux semelles rehaussées. Toutes les trois ont un smartphone déposé dans la poche de leur jean ou à la main, des AirPods ou des casques accrochés à leurs oreilles.

– Bonjour, leur dit-il lorsqu'il arrive à leur hauteur. Puis-je vous demander d'où vous venez?

Les femmes lui répondent avec un large sourire.

– Iraq, disent les plus âgées.

– D'ici, renchérissent les plus jeunes. On a fait toutes nos écoles ici!

– De quelle région, demande-t-il aux femmes?

– Erbil, répondent-elles en chœur.

– Ah, la capitale du Kurdistan irakien, leur dit-il en souriant. L'Irak, c'est là qu'est née l'écriture...

– Oui, oui! répondent les femmes d'une même voix.

– Et vous, vous êtes à quelle école? demande-t-il en s'adressant aux filles. Au cycle?

– Au collège!

– Ah! Génial! Et quelle filière avez-vous choisie?

– Latin, disent-elles, tandis que les plus âgées opinent du chef.

– Le chemin mène à une cascade, et on ne peut pas aller plus loin, lui explique l'une des filles. Il faut prendre par les escaliers, dit-elle en montrant une passerelle en bois cachée par les arbres, ensuite vous tombez sur un autre chemin.

Il sait bien qu'en suivant le sentier il arriverait à une impasse et qu'il devra emprunter la passerelle. Mais il se contente de répondre:

– Merci, je vais suivre votre conseil alors!

Et il poursuit sa route en souriant. |

Nadia Boehlen



© Amnesty International Norvège

MARATHON DES LETTRES 2020 PROTÉGEONS LES MILITANT·E·S, AUJOURD'HUI PLUS QUE JAMAIS !

Au cours des semaines qui précèdent la Journée internationale des droits humains du 10 décembre, Amnesty International organise chaque année son Marathon des lettres international.

Des centaines de milliers d'individus sont actifs partout dans le monde : ils rédigent des lettres, envoient des messages de solidarité, signent des pétitions ou encore organisent diverses actions. C'est notre manière de défendre la justice en tout lieu et de soutenir les personnes en danger pour leur engagement en faveur des droits humains. Le Marathon des lettres est la plus grande campagne mondiale de défense des droits humains.

En 2019, nous avons écrit plus de 6500000 lettres dans le monde entier, dont près de 40000 en provenance de Suisse. Ces millions de lettres et de messages changent des vies. En 2019, le Marathon des lettres a ainsi contribué à faire revenir des disparu-e-s (Ibrahim Ezz el-Din), à réduire des peines (Yasaman Aryani), à commuer des condamnations à mort (Magai Matiop Ngong) et à soutenir des défenseur-e-s des droits humains dans leur travail (Marinel Ubaldo, Seán Binder, Sarah Mardini).

PARTICIPEZ À NOUVEAU CETTE ANNÉE ! En cette année de pandémie 2020, il est particulièrement difficile pour les militant-e-s de défendre leur position. Les visites aux détenu-e-s sont devenues plus compliquées et le coronavirus sert de prétexte à de nombreux gouvernements pour supprimer leur engagement en faveur des droits humains. Notre soutien est plus que jamais nécessaire !

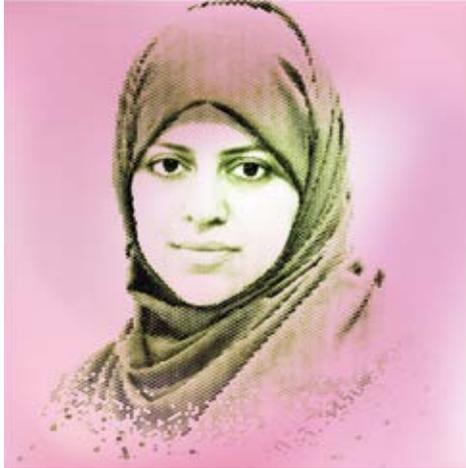
Anita Streule

Des informations complémentaires, des modèles de lettre et des pétitions pour d'autres cas sont disponibles à l'adresse suivante : www.amnesty.ch/marathon

AVEC LE MARATHON DES LETTRES 2020, NOUS SOUTENONS CES MILITANT-E-S DES DROITS HUMAINS MENACÉ-E-S :

Nassima al-Sada

travaille depuis de nombreuses années pour que les femmes en Arabie saoudite puissent vivre librement. Mais son engagement lui a fait perdre sa propre liberté et elle est aujourd'hui en prison. Nassima al-Sada est l'une des nombreuses activistes saoudiennes connues qui ont demandé que les femmes puissent conduire des voitures et gérer les affaires courantes sans l'autorisation d'un « tuteur » masculin.



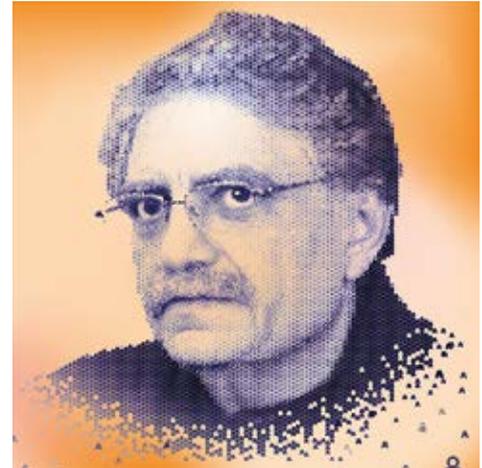
Jani Silva

s'implique depuis son adolescence auprès des petits agriculteurs du Putumayo, une région de Colombie connue pour sa biodiversité unique. Elle est co-fondatrice d'une association pour la protection de la réserve « La Perla Amazónica ». Deux fuites de pétrole ont empoisonné les sources d'eau dont dépend la population locale. Parce qu'elle a dénoncé cette aberration, Jani est entrée en conflit avec les compagnies pétrolières. Son travail a des conséquences terrifiantes pour Jani : elle est persécutée, intimidée par des inconnus et menacée de mort.



Idris Khattak

est l'expert pakistanais des disparitions forcées. Il a documenté ce crime en vertu du droit international pendant des années pour Amnesty International et Human Rights Watch – jusqu'à ce qu'il « disparaisse » lui-même, le 13 novembre 2019.



Germain Rukuki

a été condamné par un tribunal du Burundi à 32 ans de prison pour son implication dans une organisation anti-torture. Il est aujourd'hui détenu pour « atteinte à la sécurité de l'État ».



Melike Balkan et Özgür Gür

ont organisé un rassemblement LGBTI* à Ankara, en Turquie, contre la volonté de la direction de leur université. Résultat, les deux étudiant-e-s en biologie ont été arrêté-e-s et sont en procès, bien que n'ayant fait qu'exercer leur droit à la protestation pacifique. Melike et Özgür risquent jusqu'à 3 ans d'emprisonnement.



Soutenez les militant-e-s des droits humains menacé-e-s : participez au Marathon des lettres ! Vous pouvez soutenir Jani Silva maintenant, via le talon ci-dessous. Plus d'informations sur les cas : www.amnesty.ch/marathon

NOS ACTIONS EN IMAGES

Sous le slogan « Evacuer maintenant », près de 5000 personnes ont manifesté le 10 octobre dernier sur la place Fédérale à Berne pour l'accueil des réfugié-e-s du camp de Moria, à Lesbos. Lors de ce rassemblement, organisé entre autres par Amnesty Suisse, des appels ont été lancés au Conseil fédéral pour qu'il agisse immédiatement et fasse venir en Suisse le plus grand nombre possible de réfugié-e-s vivant actuellement dans les camps de la mer Égée. « La situation catastrophique dans les îles grecques et la progression de la pandémie de coronavirus font qu'il est du devoir de tout être humain d'évacuer immédiatement les personnes des camps grecs », a déclaré Pablo Cruchon, qui s'est exprimé lors de la manifestation en tant que responsable de campagne d'Amnesty Suisse. « L'hiver approche et les camps sont insuffisamment équipés. Si aucune mesure n'est prise maintenant, une catastrophe humanitaire s'ensuivra. »

Le Réseau Asile et Migration se réunit désormais régulièrement via Skype pour discuter des actions futures et des pistes d'actions possibles. Une première réunion a eu lieu le 18 novembre. Vous souhaitez participer et défendre les réfugié-e-s? Prenez contact avec pcruchon@amnesty.ch



MARATHON DES LETTRES 2020 : PÉTITION POUR JANI SILVA

PROTECTION POUR JANI SILVA ! PROTECTION DE LA RÉSERVE « LA PERLA AMAZÓNICA » !

À Iván Duque, Président de la Colombie

Jani Silva travaille pour les petits agriculteurs et agricultrices du Putumayo depuis des décennies. Elle a consacré sa vie à la protection de l'environnement et des ressources naturelles. Cependant, en raison de son engagement, Jani Silva

est en danger – elle a été persécutée, intimidée par des inconnus armés et menacée de mort. Jani Silva et les petit-e-s exploitant-e-s doivent être protégé-e-s car ils défendent les ressources naturelles dont dépend la survie de notre planète. C'est pourquoi je vous demande de prendre des mesures :

- de protection pour Jani Silva et tous les membres de l'organisation ADISPA, qu'elle a cofondée et qui œuvre pour la préservation de la réserve de petits agriculteurs « La Perla Amazónica » ;
- pour protéger les habitant-e-s de la réserve « La Perla Amazónica ».

Nom	Prénom	Adresse	Signature
1			
2			
3			
4			
5			



ENGAGEZ-VOUS AVEC AMNESTY POUR LES DROITS HUMAINS!

AGIR AU SEIN D'UN GROUPE

Dans toute la Suisse, des personnes s'engagent avec Amnesty International. Également dans votre région. Pour en savoir plus : www.amnesty.ch/agir

EN VERSANT UN DON

Votre soutien financier, qu'il soit ponctuel ou régulier, fait concrètement avancer la cause des droits humains. Vous trouverez un bulletin de versement joint à ce magazine.

**INSCRIVEZ-VOUS ET RECEVEZ
GRATUITEMENT LA NEWSLETTER
WWW.AMNESTY.CH/NEWSLETTERS**

AMNESTY YOUTH

AMNESTY YOUTH est un réseau de jeunes qui s'engagent en Suisse pour rendre le monde meilleur. Plus d'infos: www.amnestyyouth.ch

EN LIGNE

À l'adresse www.amnesty.ch/agir, vous découvrirez les informations les plus actuelles sur nos activités ainsi que les différentes possibilités de vous engager pour les droits humains.



AMNESTY INTERNATIONAL Section suisse
Speichergasse 33 . Case postale . 3001 Berne
T: +41 31 307 22 22 . F: +41 31 307 22 33
info@amnesty.ch . www.amnesty.ch
CCP: 10-1010-6 . IBAN: CH08 0900 0000 1000 1010 6